

**REPUBLIQUE DU NIGER**  
**REGION DE MARADI**  
**DEPARTEMENT DE DAKORO**  
**COMMUNE RURALE D'AZAGOR**



**PLAN DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAL (PDC) D'AZAGOR**

2017 - 2021

**(Version Actualisée)**

Juin 2017

## Sommaire

Sigles et abréviations .....	4
Fiche signalétique de la commune .....	6
Résumé.....	7
Introduction .....	9
I. RAPPEL DE LA MÉTHODOLOGIE .....	10
II. PRÉSENTATION DE LA COMMUNE.....	13
Figure 2 : Carte de la commune rurale de Azagor.....	13
2.2. Caractéristiques physico naturelles.....	13
2.2.1. Relief .....	13
2.2.2. Climat.....	15
2.2.3. Température de l'air .....	16
2.2.4. Végétation .....	16
2.2.5. Ressources en eau.....	19
2.2.6. Sols .....	20
2.2.7. Faune et flore .....	24
2.3. Caractéristiques socio-économiques et culturelles.....	24
2.3.1. Données démographiques.....	24
2.3.2. Mouvements migratoires .....	25
2.3.3. Santé.....	27
2.3.4. Hydraulique .....	28
2.3.5. Énergie.....	29
2.3.6. Education .....	29
2.3.7. Culture.....	30
2.3.8. Services techniques communaux .....	30
2.3.8. Partenaires de la commune (ONG, Projets et autres).....	30
2.4. Caractéristiques économiques.....	31
2.4.1. Elevage .....	31

2.4.2. Agriculture .....	33
2.4.4. Tourisme et artisanat .....	34
2.4.5. Commerce .....	35
2.4.6. Activités économiques des femmes .....	35
2.4.7. Lieux de culte .....	36
2.4.8. Autres infrastructures communautaires .....	36
III. BILAN DU PDC 2010 – 2015 .....	36
3.1. Bilan des réalisations physiques .....	36
3.2. Bilan des réalisations financières .....	43
IV. RESULTATS DU DIAGNOSTIC .....	46
4.1. Contraintes, potentialités et proposition des solutions .....	46
4.2. Perceptions des communautés sur les changements climatiques .....	49
4.3. Ressources humaines et matérielles de la commune .....	52
V. AXES STRATÉGIQUES ET OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT .....	53
5.1. Vision de développement de la commune .....	53
5.2 Rappel sur les compétences transférées par l'Etat aux communes .....	53
5.3. Axes stratégiques de développement .....	55
5.4. Conformité des axes du PDC avec le PDES et les ODD .....	56
VI. PROGRAMME D' ACTIONS ET D' INVESTISSEMENT .....	58
I. CADRE INSTITUTIONNEL DE MISE EN ŒUVRE .....	70
7.1. Rôles des acteurs .....	70
7.2. Ancrage .....	71
7.3. Mécanisme de financement .....	71
7.4 Mobilisation des ressources internes .....	71
7.5 Mobilisation des ressources externes et plaidoyer .....	71
7.6. Dispositif de suivi évaluation et reprogrammation .....	71

## Sigles et abréviations

ABC	Projet d'Adaptation à Base Communautaire
BAB	Banque Aliment Bétail
ODD	Objectifs de Développement Durable
BC	Banque Céréalière
PDC	Plan de Développement Communal
BIZ	Banque d'Intrants Zootechniques
SPP	Système de Pompage Pastoral
CCA	Cellule Crises Alimentaires
PAC2	Programme d'Action Communautaire Phase 2
CDA	Chef de District Agricole
HACP	Haute Autorité à la Consolidation de la Paix
COFOB	Commission Foncière de Base
COFOCOM	Commission Foncière Communale
BIZ	Banque d'Intrant Zootechnique
COGES	Comité de Gestion
PASEL	Programme d'Appui au Secteur de l'Élevage
PHRASEA	Projet d'hydraulique, eau et assainissement
CCA	Cellule Crise Alimentaire
RNA	Régénération naturelle assistée
MAEP	Mini Adduction d'Eau Potable
CSI	Centre de Santé Intrégré
COGES	Comité de Gestion
PAM	Programme alimentaire Mondial
PAP	Plan d'actions pluriannuelles
PDRD	Projet de Développement Rural de Dakoro
PIA	Plan d'Investissement Annuel

## **Préface**

Au Niger, l'avènement de la décentralisation a donné l'opportunité aux collectivités territoriales d'exercer plus de responsabilités dans la conduite de leur destinée à travers la loi N°2002-014 du 11 juin 2002 portant création des communes qui a déterminé les principes fondamentaux de leur libre administration.

Ce contexte de gestion décentralisée des affaires locales vise à amener les collectivités à jouer pleinement leurs rôles et à disposer d'un certain nombre d'outils d'aide à la prise de décision. Ainsi, l'espoir est permis aux 266 nouvelles collectivités de faire leur choix de développement dans le strict respect des lois et règlements de la république. Saisissant cette opportunité, la commune rurale d'Azagor a élaboré en 2010, pour une période de cinq (5) ans, son premier Plan de Développement Communal (PDC) qui constitue un cadre unifié de politique en matière de développement. Etant ouvert à toutes les opportunités et contingences de l'heure, ce plan a bénéficié d'une actualisation en 2013 avec l'appui technique et financé de Care International à travers le projet Adaptation Learning Programme (ALP) afin de prendre en compte la donne du changement climatique. Etant expiré en 2015, l'actualisation de ce plan s'avère nécessaire. C'est dans ce cadre que le projet d'Adaptation à Base Communautaire dans la région de Maradi (ABC Maradi) a décidé d'accompagner la commune à travers un appui financier. L'association HIMMA a été sollicitée pour appuyer la commune sur le plan méthodologique.

Eu égard à la position géographique de la commune et à sa vulnérabilité imposée par la nature et les actions anthropiques, les défis à relever sont énormes. D'ores et déjà, nous pouvons compter sur la volonté et l'engagement de nos concitoyens pour réaliser nos rêves. L'appui de l'Etat et de nos partenaires actuels et futurs est également d'une importance capitale bien que, de par le passé, il n'a jamais fait défaut. J'exhorte alors toute la population de la commune rurale de Azagor à s'approprier ce document car du niveau de sa mise en œuvre dépend l'amélioration de nos conditions de vie.

**Alkassoum Djadah**

Maire de la Commune rurale d'Azagor

## Fiche signalétique de la commune

### **Position géographique**

La commune rurale d'Azagor est située dans le Nord Est de la Région de Maradi, dans le département de Dakoro. La pluviométrie annuelle est d'environ quatre cent (400) millimètres. Elle est dans de la limite Nord de la zone des cultures. Elle est traversée par la vallée de laTarka qui prend sa source au Nord Zinder (Département de Tanout) et se jette au Nigeria.

La superficie de la commune est estimée à 440,5 km<sup>2</sup>.

### **Statut**

La Commune rurale de Azagor a été créée par la loi 2002-014 du 11 juin 2002, portant création des communes et fixant leurs limites et le nom de leurs chefs-lieux.

La commune a un statut de zone pastorale. Cependant, l'agriculture pluviale y est pratiquée.

**Superficie:** Elle a une superficie de 440,5 km<sup>2</sup> (source : Niger BD\_SIG)

### **Population**

Selon les résultats du recensement administratif de la commune de 2013, la population est estimée à 6.123 habitants. La densité est d'environ 14 hbts/km<sup>2</sup>.

### **Ethnies**

Les principales ethnies sont : les touaregs, les haoussas, les peulhs et les béribéris.

### **Composition du conseil communal**

Le Conseil communal, organe de décision, comprend onze (11) conseillers élus dont une (1) femme. Le conseil comprend aussi un membre du droit en l'occurrence l'honorable Chef de groupement d'Azagor.

### **Activités économiques**

Les principales activités économiques sont : l'élevage, l'agriculture, le commerce, l'artisanat et la vente du bois.

### **Zonage**

Soixante-seize (76) villages et hameaux appartenant à la commune de Azagor ont été recensés. Pour faciliter la collecte des données primaires, la commune a été subdivisée en sept (7) zones de regroupements :Azagor I, AzagorII,Tsamia, Bammo, Bakologi, Dan Matta et GuidanDjadah.

## Résumé

Le présent PDC a été initié et réalisé par la Commune rurale de Azagor avec l'appui technique de l'Association HIMMA. Il constitue le principal instrument d'orientation stratégique de développement de la commune sur les cinq (5) ans à venir. Son élaboration a été possible grâce à l'appui financier du PNUD/FEM à travers le Projet d'Adaptation à Base Communautaire dans la région de Maradi (ABC-Maradi). Ce projet a pour institution de tutelle, le Conseil Nationale de l'Environnement pour un Développement Durable (CNEDD), structure rattachée au Cabinet du Premier Ministre

Le PDC contient les principales actions de développement social et économique à court et moyen termes. Son élaboration a été conduite suivant un processus participatif par un comité spécialement mis en place par le maire de la commune. Ainsi, ce document reflète la situation réelle, les aspirations et l'engagement de toutes les couches socioprofessionnelles de la commune.

L'actualisation du PDC a été réalisé conformément aux six (6) phases de replanification déterminées par le guide : la préparation, l'analyse bilan du PDC expiré, la formulation, l'élaboration du PDC, la conformité et le partage.

Ainsi, la commune rurale d'Azagor fait partie des quatorze (12) communes qui composent le département de Dakoro. Créée par la loi N°2002-14 du 11 juin 2002 portant création des communes et fixant le nom de leurs chefs-lieux, cette commune compte une population estimée à plus de 6.123 habitants en 2013. Les principales ethnies qui y vivent sont les Touareg, les Haoussas, les Peuls et les Béribéris.

Le milieu physique de la commune est caractérisé par un climat de type sahélo saharien avec des précipitations annuelles d'un peu moins de 400 mm et subdivisé en deux saisons : une saison de pluie de juin à septembre et une longue saison sèche d'octobre à mai. Le relief est dominé par des plaines parsemées de petites dunes. L'essentiel de la couverture végétale est localisé dans la vallée de la Tarka qui constitue une grande zone de pâturage.

Les principales activités pratiquées par les populations sont l'élevage, l'agriculture, l'artisanat (employant beaucoup de femmes) et le commerce.

En ce qui concerne l'accès des populations aux services sociaux de base, la commune est caractérisé par :

Les effectifs totaux pour l'année 2016 sont de 318 élèves dont 182 garçons et 136 filles. Le taux brut de scolarisation est de 71,65%.

- Un taux de scolarisation plus faible chez les filles de l'ordre de 42,77% alors qu'il est de 57,23% pour les garçons ;
- Un taux de couverture en eau potable situé à hauteur de 56,65% ;
- Un taux de couverture sanitaire assez faible qui est de 20%.

Les contraintes de développement de la commune sont multiples et variées et elles touchent pratiquement tous les secteurs. L'on peut noter entre autres l'insuffisance d'infrastructures sanitaires et scolaires, l'insuffisance d'infrastructures socio-éducatives, l'absence de marché, une faible performance des systèmes de production agricole et pastorale, etc.

Le PDC de la commune rurale d'Azagormis à jour dans ce contexte, pour une période de cinq (5) ans, a pris en compte l'ensemble des contraintes sectorielles et défini les actions à entreprendre en vue de les résoudre.

A l'issue de cet exercice, six (6) principaux axes stratégiques ont été définis par la commune : (Axe 1) Amélioration de la production agro-sylvo-pastorale ; (Axe 2) Amélioration de l'accès aux services sociaux de base ; (Axe 3) Promotion des activités économiques ; (Axe 4) Promotion de la femme et protection sociale ; (Axe 5) Promotion de la bonne gouvernance ; (Axe 6) Suivi et l'évaluation du PDC.

Tous les secteurs de développement nécessitent des investissements importants qui dépassent de loin les capacités financières propres de la commune. Le budget quinquennal est estimé à 2 153 397 500 FCFA. Pour la première année (2017), les investissements prévus s'élèvent à plus de **325525 000** FCFA. Les autorités communales doivent de ce fait mener des actions offensives de plaidoyers et de négociations en vue de mobiliser les partenaires extérieurs.

## Introduction

Le Niger s'est engagé dans le processus de décentralisation depuis 2002. Des lois ont ainsi défini le cadre juridique pour asseoir cette décentralisation, il s'agit : des lois N°2002-012, N°2002-013, N°2002-014 et N°2002-016 du 11 juin 2002. Les principes fondamentaux de la libre administration des régions et des communes ainsi que leurs compétences et leurs ressources prévoient la possibilité pour toute collectivité locale d'entreprendre des actions en vue de promouvoir son propre développement économique, social et culturel. De ce fait, les collectivités peuvent élaborer leur politique et planification de développement et assurer la mise en œuvre dans le respect des grandes orientations nationales et internationales.

A partir de 2004, les 266 communes ont commencé à conduire le processus de planification, qui se veut dynamique en fonction de la durée ou d'autres préoccupations de l'heure, comme par exemple le changement climatique.

La commune rurale de Azagor a élaboré en 2010, pour une période de cinq (5) ans, son premier Plan de Développement Communal (PDC) qui constitue un cadre unifié de politique en matière de développement. Étant ouvert à toutes les opportunités et contingences de l'heure, ce plan a bénéficié d'une actualisation en 2013 avec l'appui technique et financé de Care International à travers le projet Adaptation Learning Programme (ALP) afin de prendre en compte la donne du changement climatique. Étant expiré en 2015, l'actualisation de ce plan s'avère nécessaire. C'est dans ce cadre que le projet d'Adaptation à Base Communautaire dans la région de Maradi (ABC- Maradi) a décidé d'accompagner la commune à travers un appui financier. L'association HIMMA a été sollicitée pour appuyer la commune sur le plan méthodologique.

A travers cet exercice d'actualisation, l'objectif visé est d'améliorer la planification et la programmation du développement Communal d'Azagor dans le strict respect des éléments de la note de cadrage PDC élaboré par le Ministère du développement communautaire et de l'aménagement du territoire

Le résultat attendu de la planification est de doter la commune de Azagor d'un diagnostic participatif et d'un plan de développement réaliste, inclusif et adapté à la situation actuelle de la commune. L'actualisation tient compte des préoccupations liées à la paix, au changement climatique, au genre, aux droits humains, aux aspects de l'intercommunalité, de la nutrition, de la réduction des risques des catastrophes. La planification est faite dans un cadre logique issu des principes de base de la gestion axée sur les résultats.

Le présent document de référence est présenté en cinq (5) principales parties : la présentation sommaire de la commune, le bilan du diagnostic, les axes stratégiques et orientations de développement, le programme d'action et d'investissement et le cadre institutionnel de mise en œuvre.

## I. RAPPEL DE LA MÉTHODOLOGIE

Les travaux d'actualisation ont été réalisés par un comité spécialement mis en place par arrêté du maire de la commune de Azagor (ci-joint-annexe) avec l'appui technique de l'Association HIMMA. Le comité était composé de six (6) membres et l'équipe de l'Association HIMMA de trois (3) personnes.

Le processus de réactualisation a été officiellement lancé par le Préfet du département de Dakoro, Monsieur Djaharou Ibrahim, en présence des conseillers communaux, du représentant du Chef de Groupement d' Azagor, des services techniques communaux, des membres du comité de suivi, du VNU, du secrétaire municipal et de l'équipe de l'Association HIMMA.



**Figure 1** : Lancement du processus en présence du Préfet de Dakoro (au centre)

Après la cérémonie de lancement, les conseillers ont été édifiés sur le processus de réactualisation du PDC. L'occasion a été saisie pour établir, avec les conseillers, un nouveau zonage et un calendrier de passage. C'est ainsi que les 76 villages et hameaux de la commune ont été répartis en sept (7) zones (tableau 1).

Tableau 1 : Centres de regroupement pour le diagnostic

<b>Centres de regroupement</b>	<b>Nombre de villages ou hameaux</b>
Azagor I	17
Azagor II	15
Tsamia	6
Bakalogi	4
Dan Matta	11
Bammo	6
Guidan Zada	6
Total	76

Les outils de collecte de données primaires lors des ateliers zonaux ont été partagés avec les membres du comité de suivi (Tableau 2).

Tableau 2 : Les outils et leur cadre d'utilisation

<b>Outils</b>	<b>Cadre d'utilisation</b>
les cartes sociales	Organisation sociale de l'entité
Les cartes de ressources	Vue des terroirs
Le diagramme de venn	Inventaire des organisations
Le diagramme de flux	Importance des activités économiques de la commune
Le calendrier saisonnier	Période des activités
Le profil historique	Le passé de la zone
Le transect	Tracé des terroirs (Vue en coupe)
L'interview semi structuré	Sondages
Le diagramme système	Analyse des différents systèmes
La pyramide des problèmes	La hiérarchisation des problèmes
L'arbre à problèmes	Etude de relation causes - effets
La matrice des critères	Permet des comparaisons entre différents éléments
La classification préférentielle	Permet d'établir un ordre de préférence
La grille de Priorisation	Permet de dégager les solutions faisables
Les calendriers simples	Périodes d'occupation
Les calendriers composés	Périodes d'occupation des populations
Arbres à solutions	les solutions classées sous forme d'arbre
Outils d'analyse des capacités	Identification des éléments de capacités manquants
Outils d'analyse des rôles	Analyse des responsabilités des acteurs
Outils d'analyse causale	Identification des causes d'un problème
Outil entretien village	Collecte des données primaires
Autres guides	Données services techniques, documentation, Google
Arbre d'objectif	Détermination des axes stratégiques et objectifs

Conformément aux instructions du guide d'élaboration des PDC et du guide d'intégration du changement climatique dans les PDC, la replanification du PDC de la commune de Azagor a été réalisée suivant une feuille de route comprenant six (6) phases : la préparation, l'analyse bilan du PDC expiré, la formulation, l'élaboration du PDC, la conformité et le partage. Les outils nécessaires pour la collecte des données primaires et secondaires ont été préparés en vue de leur administration aux délégués villageois lors des diagnostics zonaux et aux responsables des services techniques de l'Etat (développement rural, éducation, santé, hydraulique).

Les principales étapes réalisées dans le cadre de cette actualisation sont :

- atelier de lancement du processus de réactualisation
- formation des membres du comité de réactualisation sur la démarche
- adoption du calendrier pour la suite du processus
- bilan du PDC

- actualisation de certaines données (collecte sur le terrain et auprès des institutions)
- atelier de restitution / validation des résultats du diagnostic complémentaire
- rédaction du rapport d'analyse diagnostic
- reformulation du PDC (vision, axes stratégiques, conformité avec les planifications supérieures, planification, budgétisation et mécanisme de mise en œuvre)
- rédaction du draft du PDC
- restitution du PDC par le comité de réactualisation au membre du conseil communal

## II. PRÉSENTATION DE LA COMMUNE

### 2.1. Situation géographique

La commune rurale de Azagor est située dans le département de Dakoro (région de Maradi). Elle est limitée (Figure 2) :

- au Nord par la commune rurale de Bermo ;
- au Sud par la commune urbaine de Dakoro et la commune rurale de Birni N’Lallé ;
- à l’Est par la commune rurale de Roumbou I ;
- à l’Ouest par la commune rurale de Birni N’Lallé.

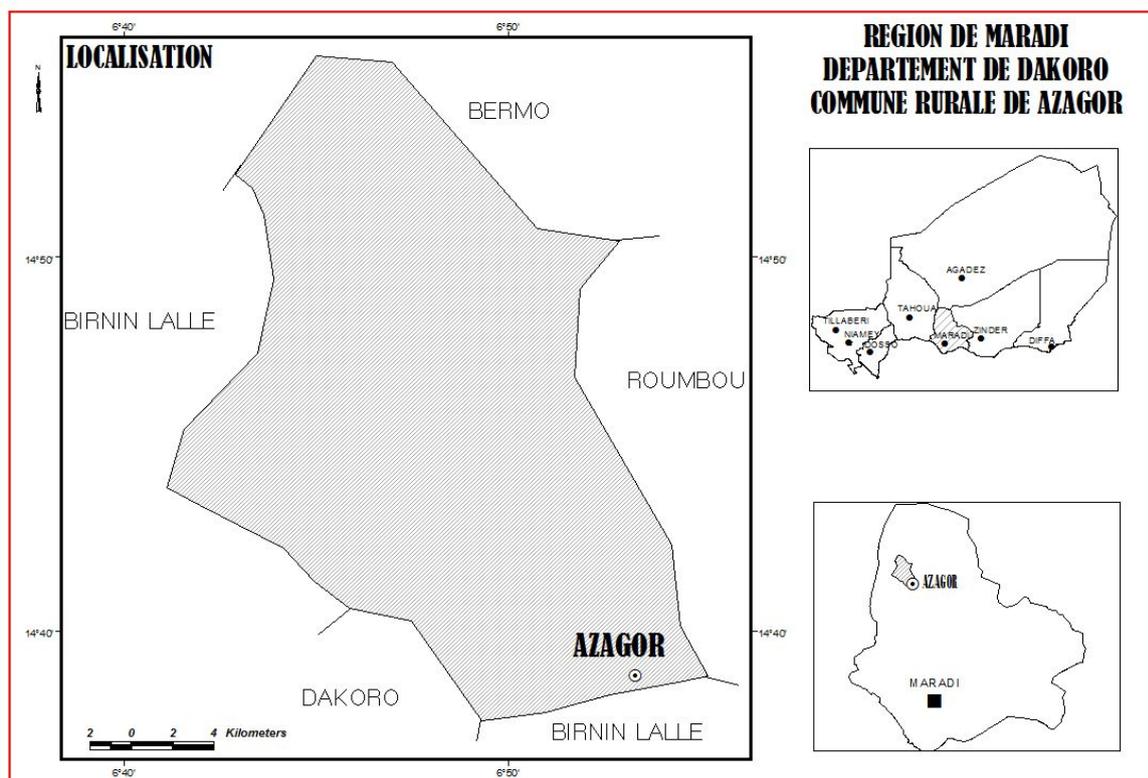


Figure 2 : Carte de la commune rurale de Azagor

## 2.2. Caractéristiques physico naturelles

### 2.2.1. Relief

Le relief de la commune est relativement plat (Figure 3). Il est composé de :

- plaines sur lesquelles sont pratiquées les cultures pluviales et le pâturage ;
- dunes mouvantes très instables qui ceignent les villages ou hameaux ;
- zones à dépressions arrondies ;
- petites collines dénudées surmontées par les dunes de sable ;
- la vallée de la Tarka constituée par une bande continue de savane boisée (cordon ripicole).

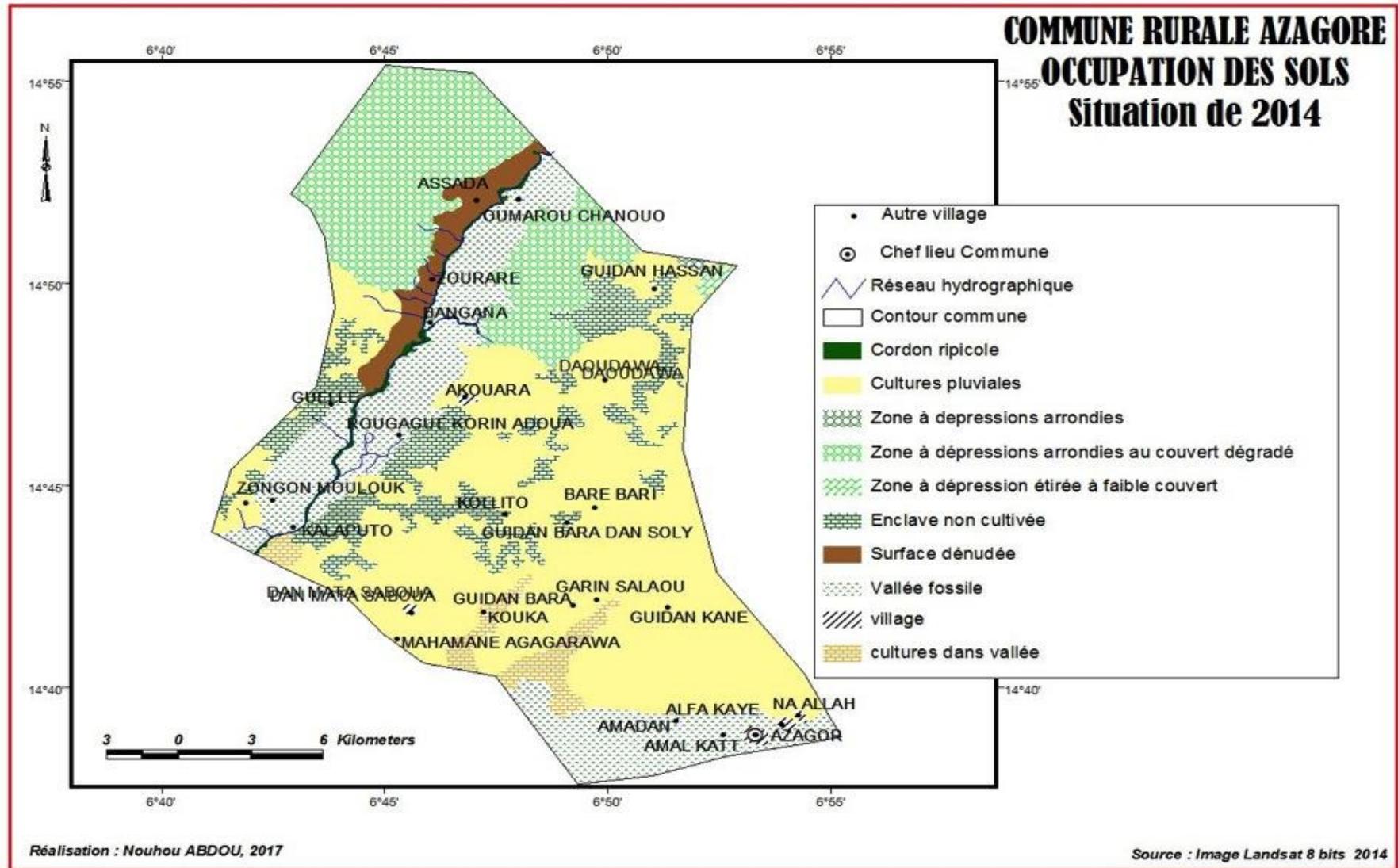


Figure 3 : Carte d'occupation des sols de la commune d'Azagor

## 2.2.2. Climat

Il est de type sahélo saharien. Il est défini par l'alternance de deux vents : l'harmattan qui souffle en saison sèche avec une vitesse moyenne de 12 à 24 m/s entraînant souvent des tempêtes de sable et la mousson soufflant en hivernage.

De façon générale ce climat de la zone de Azagor présente les caractéristiques suivantes :

- des précipitations faibles et irrégulières aussi bien dans le temps que dans l'espace ;
- une saison sèche froide qui s'étend de novembre à février. Cette saison se caractérise par une baisse de la température dont le minimum enregistré pendant les dix dernières années est de 7,5°C (service météo de Dakoro). Selon les populations rencontrées d'Azagor, cette saison devient de plus en plus courte car ne dépassant guère deux mois notamment décembre et janvier avec moins de jours froids.
- 
- une saison sèche chaude d'environ trois mois (mars à mai), caractérisée par des températures pouvant dépasser les 40°C et un ensoleillement élevés. cette saison devient elle aussi de plus en plus longue s'étalant de février à juillet. Depuis quelques décennies les températures sont à la hausse oscillant entre 40 et 43°C.
- une saison des pluies qui va approximativement de juin au début octobre.

Les données recueillies au niveau de service d'Agriculture de Dakoro ont permis de faire une analyse des précipitations dans la zone d'au moins 30 ans. La station de Dakoro est la plus proche par rapport au chef-lieu de la commune. La saison des pluies se limite aux mois de juin, juillet, Août et septembre, tandis que la saison sèche s'étend sur une période de huit à neuf mois dans l'année. En effet, l'essentiel des précipitations (92 %) est concentré sur les mois de juillet (24 %), août (48%) et septembre (20 %).

Les précipitations se caractérisent par une très forte variabilité spatiale et interannuelle (Figure 4).

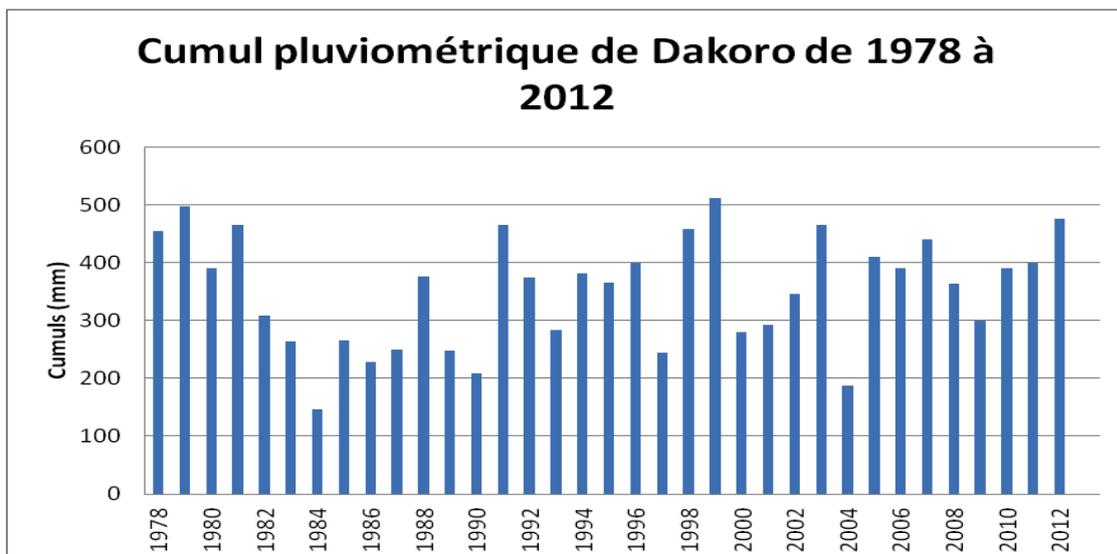


Figure 4 : Évolution de la pluviométrie à Dakoro de 1978 à 2012 (SDA/Dakoro, 2013)

La baisse de la pluviosité se traduit par une réduction du nombre de jours de pluie mais aussi par une diminution des hauteurs des pluies individuelles.

L'indice pluviométrique (PDC Azagor, 2013) a permis de mettre en évidence dans la zone d'étude une baisse générale des précipitations et surtout une récurrence des années déficitaires successives marquées de 1980 jusqu' à 2005. Ainsi, en trente (30) ans, il a été observé sept (7) années anormalement humides et quatorze (14) années de sécheresse. Ces sécheresses ont provoqué des crises alimentaires devenues de plus en plus endémiques avec des conséquences sociales, économiques, écologiques, et culturelles très fâcheuses.

### **2.2.3. Température de l'air**

Les températures de l'air à l'échelle du département varient de 19°C à 22°C en saison froide (mi-décembre à mi-février), de 28,6 à 33,1°C en saison chaude (mars à mai), de 28,1 à 31,7°C en saison pluvieuse (juin à septembre), et 35°C en saison chaude sans pluie (octobre à mi-décembre). Le manque de certaines données météorologiques ne permet pas l'analyse approfondie de la température, des vents et de l'humidité de l'air.

### **2.2.4. Végétation**

La commune renferme un potentiel important de végétation avec la vallée de la Tarka qui traverse la commune sur plusieurs kilomètres (Figure 5). En effet, la vallée est une bande continue démarquée par ses potentiels arborés et édaphiques qui traverse les zones de Madaoua, Maradi, Zinder et Diffa. La vallée est la zone de prédilection pour les éleveurs transhumants du Niger et du Nigeria.

La végétation de la commune est composée des arbres, des arbustes et des herbes qui sont menacés par les populations exposées à l'insécurité alimentaire et à l'extrême pauvreté.

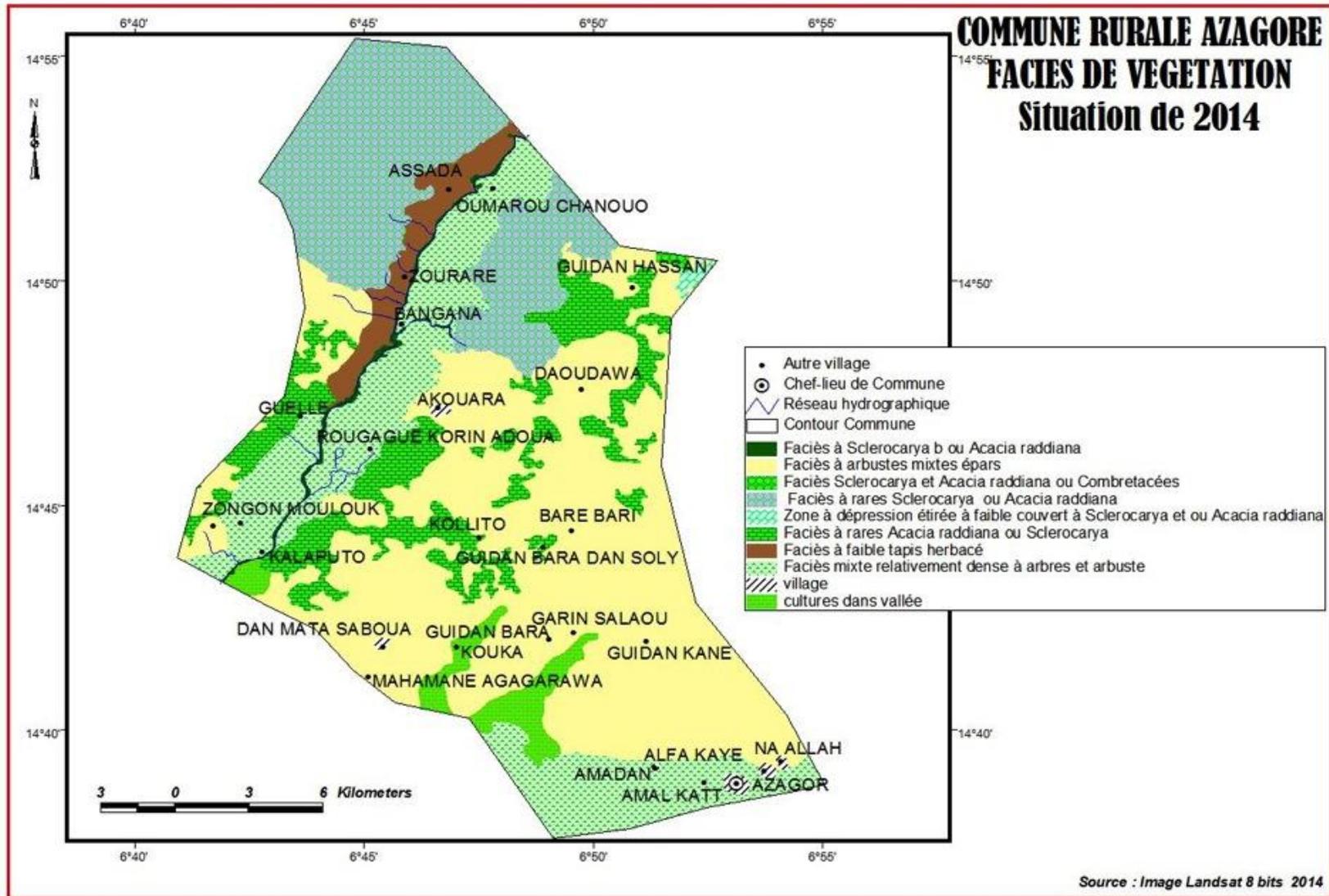


Figure 5: Carte de Végétation de la commune rurale d'Azagor

Le type de végétation varie en fonction de la nature des terres. Ainsi on distingue sur les sols dunaires principalement les espèces d'Acacia dont *Faidherbia albida* paraît plus important et une estimable population de *Balanites aegyptiaca*, et les *Balanites* sur les sols de vallée.

Tableau 3 : Composition de la végétation par type de sols

Type de sols	Végétation arborée	Végétation arbustive	Végétation herbacée
Sols dunaires	<i>Acacia albida</i> <i>Balanites aegyptiaca</i> <i>Acacia Sénégal</i>	<i>Calotropis procira</i> <i>Guiera Senegalensis</i> <i>Bcia Senegalensis</i>	<i>Tremula</i> <i>Sida cordifolia</i>
Sols de vallée	<i>Balanites aegyptiaca</i> <i>Acacia nilotica</i> <i>Acacia raddiana</i> <i>Faidherbia albida</i>		<i>Cenchrus biflorus</i> <i>Pennisetum Pedicelatum</i> <i>Eragrotis</i>

La végétation est caractérisée en certains lieux par des plantes et herbes envahissantes qui n'ont presque ou pas de valeur fourragère comme le sida, le calotropis, etc. Les différentes pressions sur la végétation sont : le déboisement avec les coupes abusives, le surpâturage, les feux de brousse et la récolte de la paille pour subvenir aux besoins futurs des animaux et à la vente dans les centres urbains. Avec l'accroissement de la population dans la commune, on observe, entre 2000 et 2014, une progression des espaces cultivés au détriment des enclaves non cultivés (Figure 6).

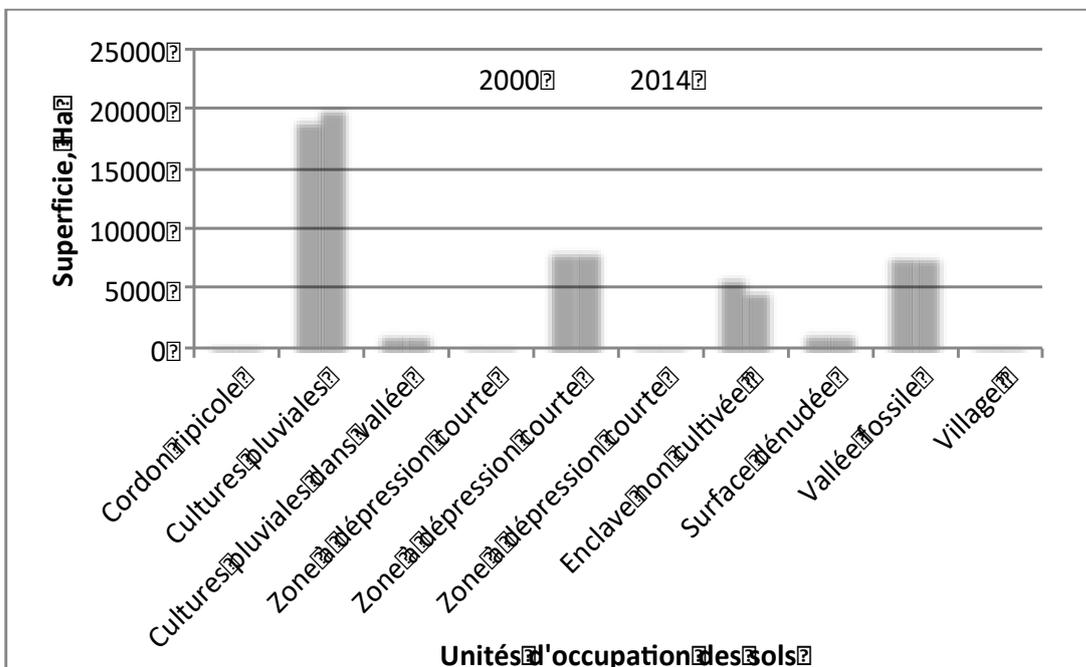


Figure 6 : Changement d'occupation des sols entre 2000 et 2014

## 2.2.5. Ressources en eau

La commune rurale de Azagor est très pauvre en eaux de surface qui comprennent les mares temporaires et les plans d'eau des bas-fonds constitués en saison pluvieuse. Le réseau hydrographique est constitué de la vallée de la Tarka, cours d'eau fossile, qui travers la commune du nord-est vers le sud-ouest (Figure 7).

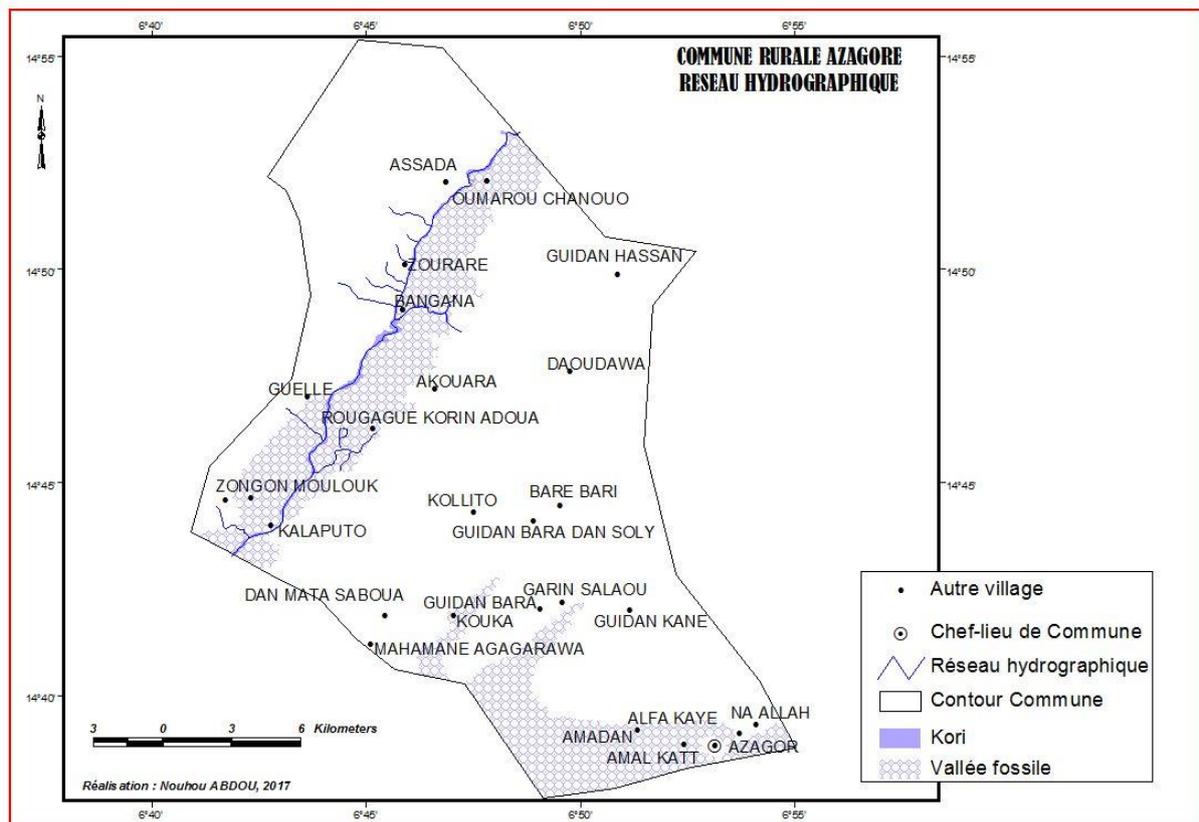


Figure 7 : Réseau hydrographique de la commune d'Azagor

La commune regorge également d'énormes potentialités en eaux souterraines dont le niveau piézométrique des puits varie de 40 à 50 mètres de profondeur dans la vallée de la Tarka.

Ces ressources appartiennent aux formations sédimentaires du Continental Hamadien moins profond et du continental intercalaire (CI) assez profond. En effet, l'essentiel des eaux de boisson de la commune sont tirées de cet aquifère à travers l'exploitation des puits traditionnels, des puits cimentés modernes et des SPP.

L'exploitation de la nappe du CI se fait par de contre puits et de forages de 90 à 200 m en général dans le département, de Dakoro.

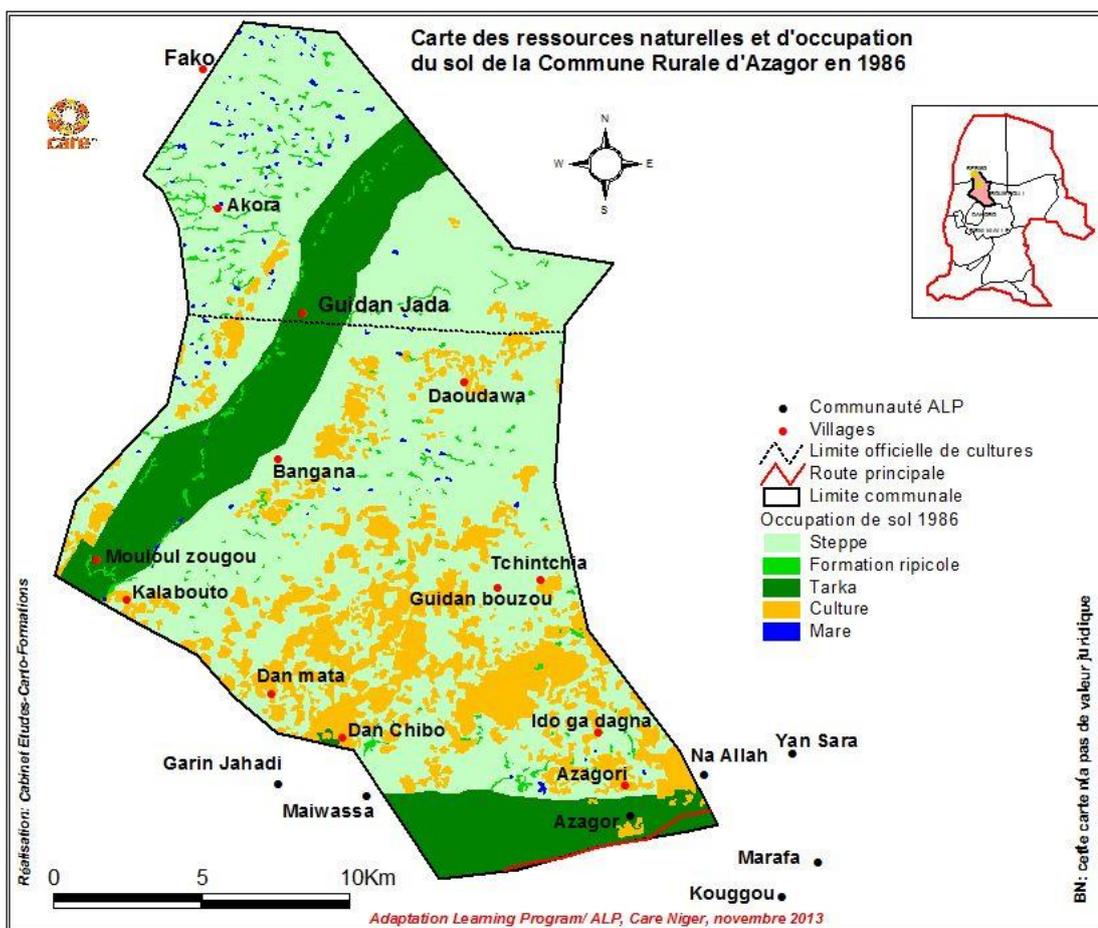
La qualité de l'eau est excellente dans toute la zone avec une conductivité de l'ordre de 500  $\mu\text{s}/\text{cm}$  et des faciès bicarbonatés et chlorurés sodique et calcique.

Enfin, la nappe du CI, si elle est bien captée, fournit des débits assez importants (parfois supérieur à 50 m<sup>3</sup>/h) recherchés pour les Mini-Adductions d'Eau Potable et les Adductions d'Eau Potables des gros villages et des centres urbains.

### 2.2.6. Sols

Les sols de la commune sont des sols sablonneux à structure particulière, sans aucune cohésion et dépourvus de matières organiques. Leurs structures fragiles et la surexploitation sans restitution les rendent vulnérables. D'où on assiste à une baisse continue de leur fertilité, une tendance à l'acidification, une grande sensibilité à l'érosion hydrique et éolienne. La prolifération du calotropis constitue le principal indice de la pauvreté des sols de la commune. Les conséquences de la mauvaise qualité des sols ont des impacts sur les populations qui se traduisent par le déficit fourrager, la réduction des superficies forestières, la formation des dunes de sable et la baisse de la production agricole.

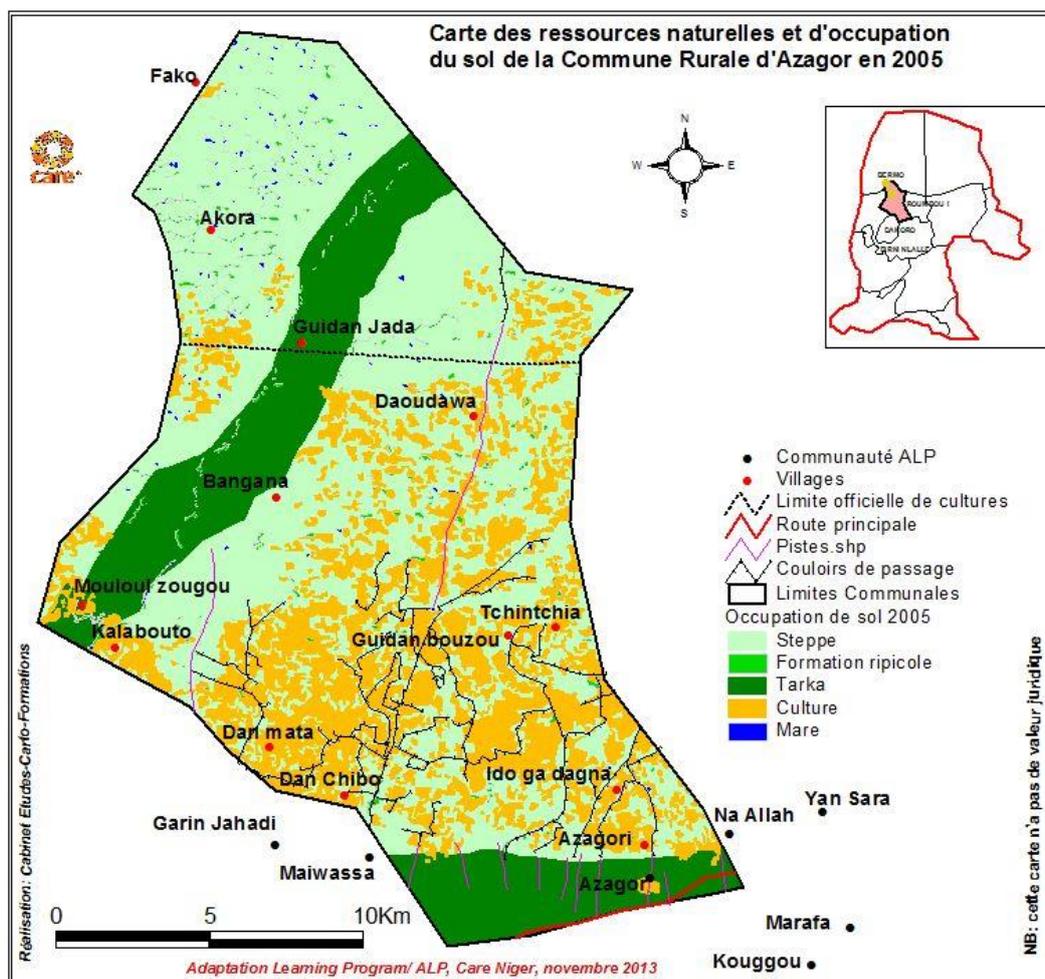
Les différentes cartes d'occupations des terres ont été obtenues à partir des imageries satellitaires LANDSAT disponibles et exploitables, téléchargées gratuitement dont les plus anciennes datent de 1986 pour Azagor et 1990 pour SolyTagriss ; tandis que les plus



récentes sont de 2005 pour les deux communes.

## Statistiques d'occupation du sol en 1986 dans la Commune Rurale d'Azagor

Classe	1986		2005	
	Superficie, Ha	%	Superficie, Ha	%
Steppe	27161.40	<b>61,86</b>	22911,90	<b>52,18</b>
Culture	7774.90	<b>17,71</b>	12238,50	<b>27,87</b>
Formation ripicole	767,30	<b>1,75</b>	721,90	<b>1,64</b>
Tarka	7986,80	<b>18,19</b>	7839,20	<b>17,85</b>
Mare	219,40	<b>0,50</b>	193.10	<b>0,44</b>
Habitations	-	-	4.30	<b>0,01</b>
<b>Total</b>	<b>43909,90</b>	<b>100,00</b>	<b>43909,90</b>	<b>100,00</b>



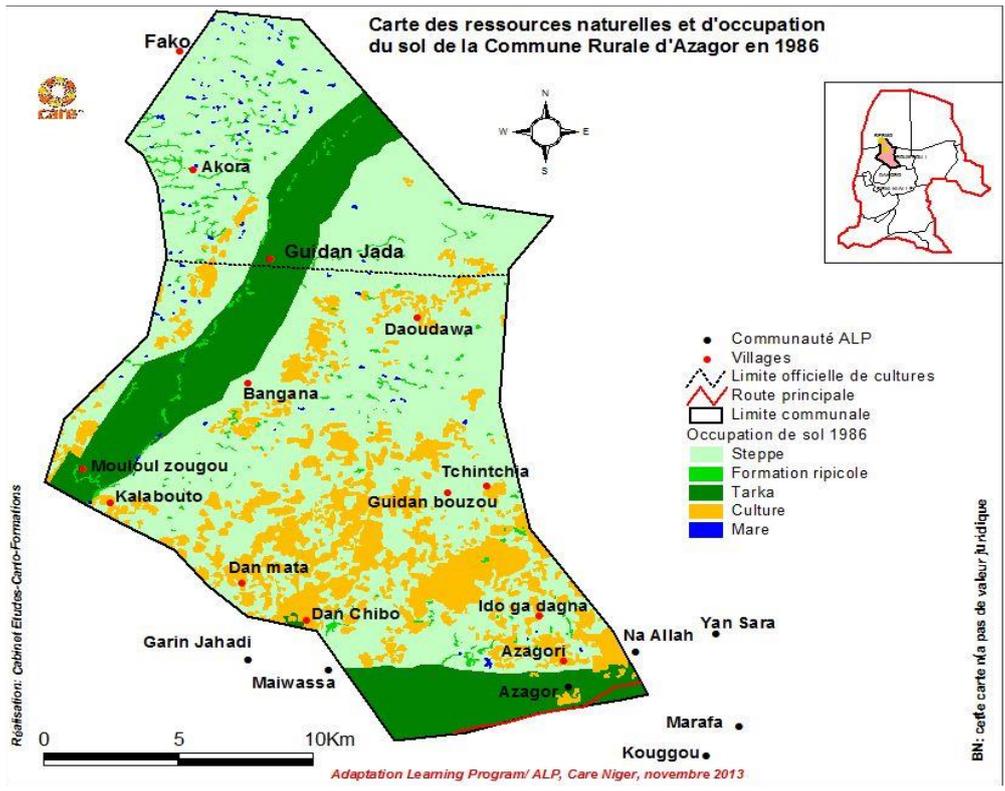


Figure 8 : Carte des ressources naturelles et l'OS de la CR d'Azagor (1986)

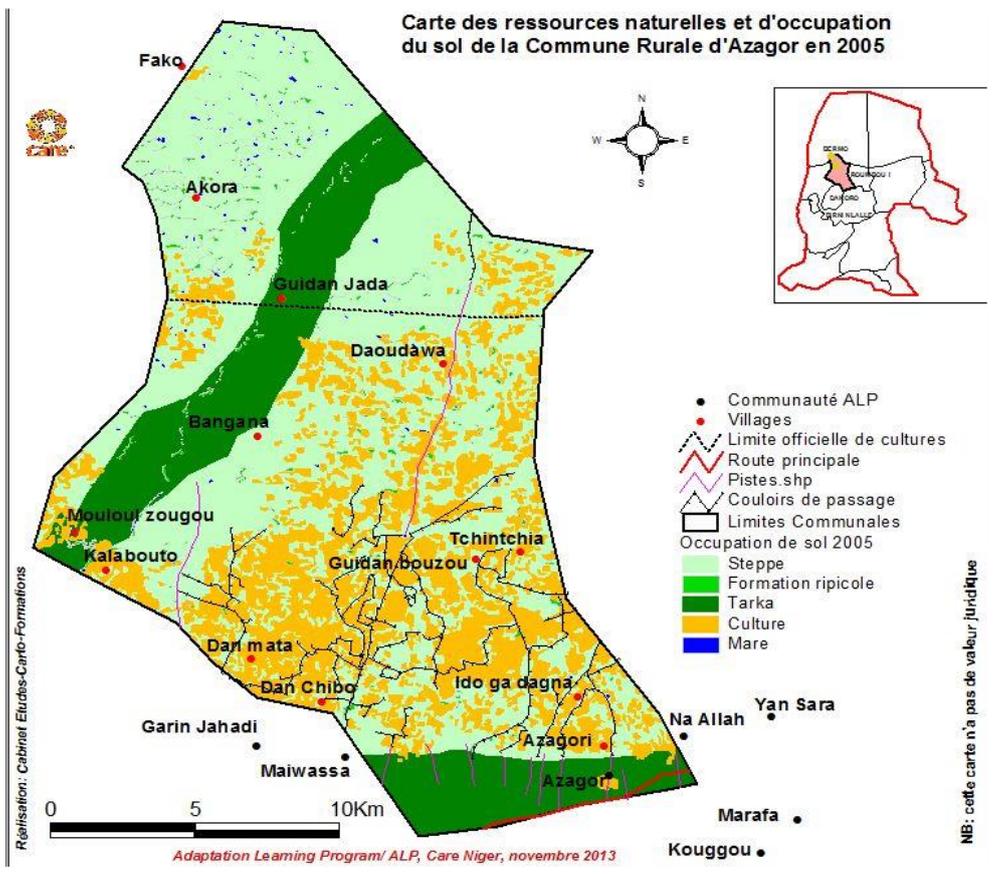
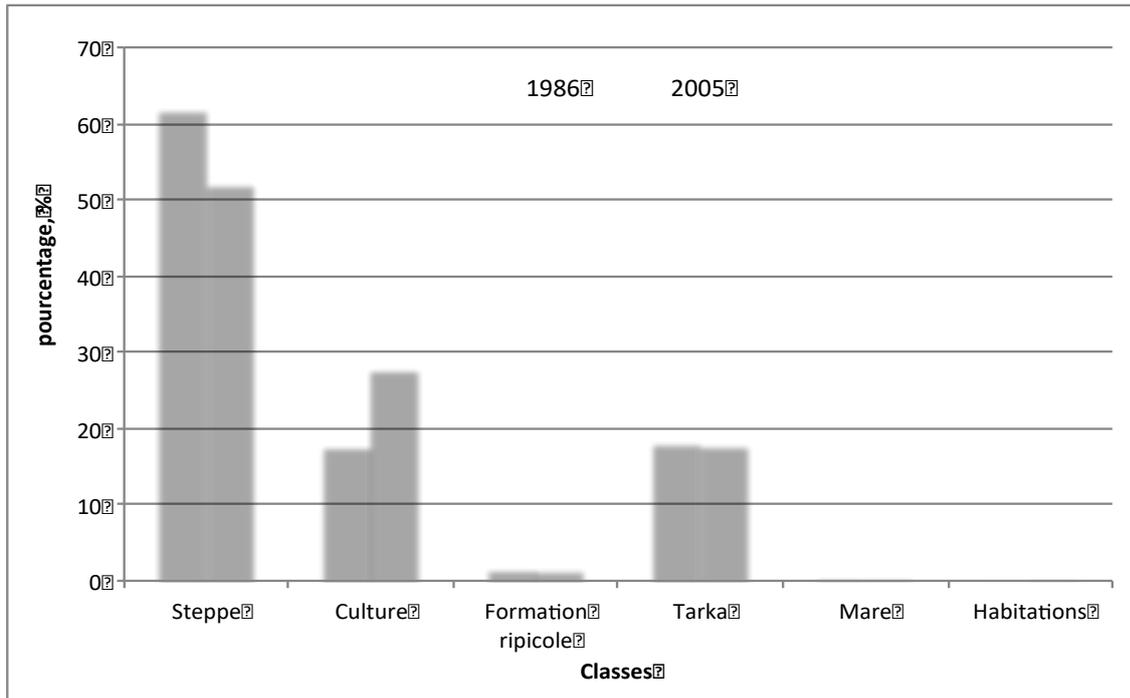


Figure 9 : Carte des ressources naturelles et l'OS de la CR d'Azagor (2005)



**Figure 10 :Evolution de l'occupation du sol dans la CR de Azagor de 1986 à 2005**

L'analyse des cartes issues des images satellitaires LANDSAT de 1986 à 2005 disponibles sur la zone, soit sur une durée de 19 ans, dans la Commune Rurale d'Azagor, ressort les résultats suivants :

- a) En 1986, les ressources naturelles étaient relativement importantes notamment en ce qui concerne les formations ripicoles, la steppe et les mares dans le centre et le Nord de ce qui allait être le territoire de la commune.
- b) On note une mise en culture de la zone dans sa partie sud. La Vallée de la Tarka a connu un début de dégradation autour du chef-lieu d'Azagor avec des champs autour. Par ailleurs, l'on pouvait déjà constater un cordon de champs de cultures dans le Nord, le long de la branche de la Tarka appelée Korin Adoua.

En 2005, les ressources connaissent une dégradation assez avancée.

- a) Les cordons ripicoles ont pratiquement disparu de l'espace entre les deux bras de la Tarka au profit des champs de cultures. Des couloirs de passages sont tracés pour faire la liaison entre le sud et ce qui reste de l'espace pastoral au nord.
- b) La forte remontée du front agricole coupe le bras de Korin Adoua en deux au niveau du village de Kalabouto. Les champs deviennent de plus en plus denses dans le nord atteignant désormais le ranch de Fako. Les superficies des terres occupées par les champs des cultures passent de 17 à 27 % de 1986 à 2005 soit 4464 ha durant les 19 ans ou en moyenne une progression de 243ha/an. Les zones concernées par

cette extension sont surtout la vallée de la Tarka, les aires de pâturages et les anciennes jachères. Plus de 147ha de terres de la vallée de la Tarka ont été occupées par des cultures dans la seule partie de la commune de 1986 à 2005.

- c) Les formations ripicoles sont moins importantes et les mares ont vu leur taille réduite ou totalement disparue suite à l'ensablement et à la coupe de bois.

### **2.2.7. Faune et flore**

Les ressources fauniques ont disparues sous l'effet du climat et de la surexploitation par les communautés surtout en période d'insécurité alimentaire. La péjoration des conditions climatiques a aussi contribué à la rareté et la disparition des animaux sauvages du fait de la dégradation de leurs habitats. Cependant, il existerait selon les récits des populations, par endroits et de façon isolée, des gazelles et des singes.

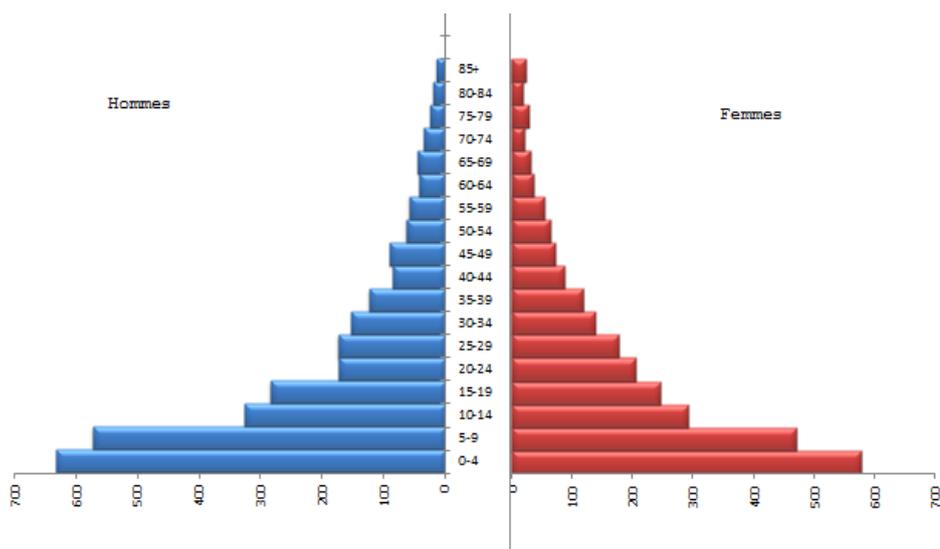
De façon générale, la faune de la commune est composée de petits rongeurs, comme les lièvres, les hérissons, les rats, et certains oiseaux comme les tourterelles, les canards sauvages, les perdrix, les outardes, les hérons et les reptiles (serpents, lézards).

## **2.3. Caractéristiques socio-économiques et culturelles**

### **2.3.1. Données démographiques**

L'historique d'Azagor remonte à 138 ans dans le passé où quelques éleveurs touaregs de Madaoua (Azérori et Galmi) en transhumance dans la localité étaient attirés par l'abondance du pâturage. Ils ont ainsi pris la décision de s'installer d'abord à Tsamia et en bordure sud de la vallée de Nwala, au sud de la vallée de la Tarka. Ils passèrent ainsi 30 ans avant de se déplacer pour l'actuel chef-lieu d'Inwagar. Le nom Inwagar est tiré du nom Tamacheq qui signifie « passer ». Le premier chef d'Azagor était un chef de tribu, qui s'est installé, il y a 29 à 30 ans de cela.

La population de la commune est estimée à 6.123 habitants (recensement administratif de la commune, 2014). Elle est composée de Touaregs, Peuls, Haoussa et Béribéri. La densité est faible et est estimée à 32 hbts/ km<sup>2</sup>. Comme partout au Niger, la population de Azagor est très jeune. En effet, comme le montre la pyramide des âges (Figure 8), plus de 50% de la population a moins de 50%.



**Figure 11** : Pyramide des âges de la commune rurale de Azagor (INS, 2014)

Selon l'inventaire effectué lors du lancement du processus d'actualisation du PDC, soixante-seize (76) villages et hameaux ont été recensés (Tableau 4). Cependant, certains hameaux sont d'attache car ne se trouvant pas sur le territoire communale.

Tableau 4 : Caractéristiques démographiques de la commune (PLEA, 2016)

<b>Classe de population</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>Total</b>
<b>Valeur</b>	<b>pop. ≥ 1000</b>	<b>500 ≤ pop &lt; 1000</b>	<b>Pop. &lt; 500</b>	
Nombre de localités	1	10	65	76
Population 2012	1 765	7 040	11 095	19 900
Population 2016	2 065	8 236	12 980	23281
% population totale 2016	9%	35%	56%	100%
% nb. localités - 2016	1%	15%	84%	100%
Nombre de localités 2016	1	10	56	67

La répartition de ces soixante-seize (76) villages selon la classification de la population est la suivante en fin 2016 (Figure 9) :

- 1 localité a plus de 1000 habitants et dépasse le seuil de 2000 habitants ;
- 10 localités ont une démographie comprise entre 500 et 1000 habitants ;
- 65 localités ont moins de 500 habitants.

Le tableau ci-dessus montre la particularité de cette commune qui est essentiellement nomade où la majorité des localités a moins de 500 habitants et plus de 80% de la population en 2016.

### 2.3.2. Mouvements migratoires

Avec les sécheresses répétitives, beaucoup de ménages d'éleveurs ont vu leur cheptel se réduire considérablement voir disparaître entraînant la réduction des revenus et d'activités. Ainsi, les jeunes pratiquent annuellement l'exode en direction des centres urbains nationaux (Maradi, Niamey) ou des pays voisins à la recherche de l'argent.

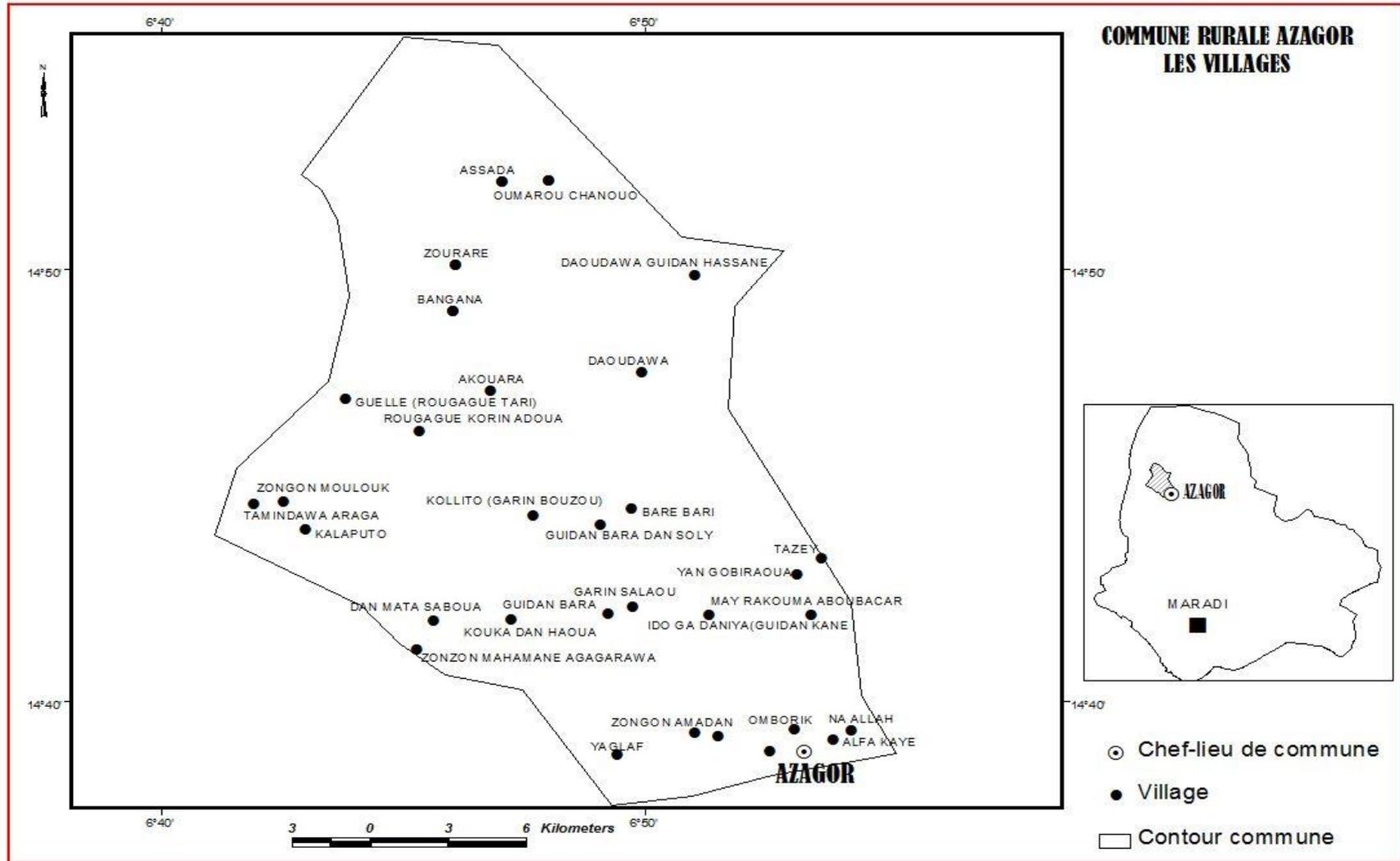


Figure 12 : Villages et hameaux de la commune rurale d'Azagor

### 2.3.3. Santé

La commune ne dispose que de quatre (4) cases de santé réparties dans les villages de Bammo, Amoulas 1, GuidanZada et Azagor. Cela impacte sur le taux de couverture sanitaire de la commune qui est de 20% (CSI Sakabal, 2017). La population cible de la case de santé de Azagor est de 4.205 habitants

La case de santé d'Azagor et celle de Guidan Zada sont rattachées au Centre de santé intégré (CSI) de Sakabal. Malgré l'importance de la population (plus de 6.000 habitants), la commune d'Azagor ne dispose pas de CSI. Les malades de la commune sont référés au CSI de Sakabal pour les soins avancés et au besoin c'est l'Hôpital de district de Dakoro qui les reçoit. Les maladies les plus fréquentes sont : le paludisme, la pneumonie, la malnutrition infantile et la diarrhée.

Conformément à la politique sanitaire de l'Etat dans le domaine de la santé maternelle et infantile, certains vaccins obligatoires sont administrés aux nouveaux nés et aux femmes enceintes. Le tableau 5 présente le taux de couverture vaccinale pour l'année 2016.

Tableau 5 : Taux de couverture vaccinale par type de vaccin

Vaccin	Taux (%)	Observations
Pinta 1	140,63	
Pinta 2	123,78	
VAR	157,68	
VAT1	128,26	
VAT2	125,38	
Pinta + Var		1.142 Enfants de 0 à 11 mois
		1.243 Femmes enceintes vaccinées

Source : CSI Sakabal, 2017

L'état nutritionnel est enfants de moins de 5 ans est acceptable : seuls 14% des enfants de moins de 5 ans dans la commune sont dans une situation de malnutrition dont 5% de malnutrition modérée et 9% de malnutrition sévère (Tableau 6). On dénombre 1029 femmes en âge de procréer dans la commune d'Azagor. Les villages d'Azagor et de Guidan Zada comptent 808 enfants âgés de moins de 5 ans.

Tableau 6 : Situation de la malnutrition en 2017

Malnutrition modérée	Malnutrition sévère	Cibles enfants de 6 à 59 mois
181 cas	312 cas	3 605

Au vu de la faiblesse du taux de couverture sanitaire, la commune paraît loin des indicateurs fixés dans la politique nationale de santé et les Objectifs du Développement Durable (ODD) pour la réduction de la mortalité infantile, de l'amélioration de la santé maternelle et du combat du VIH et des autres maladies fréquentes comme la tuberculose, le paludisme, etc. En effet, la desserte médicale au niveau de la CR ne respecte pas les normes prescrites par l'OMS qui sont d'un poste de santé pour 10.000 habitants alors que la population locale est

estimée à près de 23.280 habitants en 2016, tous les centres de santé sont des cases de santé (aucun poste de santé).

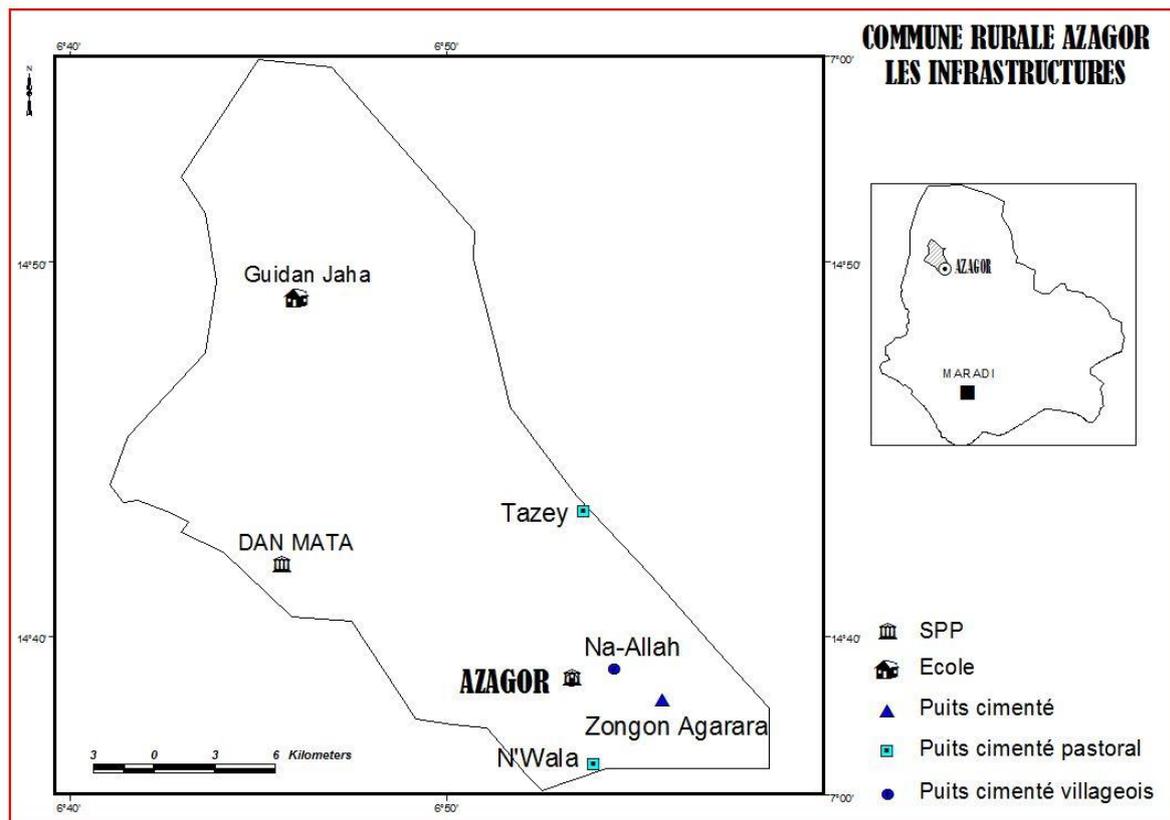
### 2.3.4. Hydraulique

La commune rurale d'Azagor est de plusieurs types d'infrastructures hydrauliques destinés à l'alimentation en eau de la population et du cheptel (Figure 10) :

- quatre (4) stations de pompage pastorales (SPP) à Azagor Dan Mata II, ZongonTsamia et ZangonAlhousseini ;
- trente-huit (38) puits cimentés (PC) dont trois (3) non fonctionnels ;
- douze (12) puits traditionnels et onze (11) puits traditionnels améliorés existants au niveau de la commune d'Azagor, le reste étant considéré comme des puisards (temporaires).

La commune ne dispose pas de forage équipé de pompe à motricité humaine (FPMH).

Les femmes principales pourvoyeuses d'eau restent soumises aux conditions difficiles de l'exhaure manuelle ou par traction animale. A cela s'ajoute les risques sanitaires liés à la potabilité de l'eau de boisson.



**Figure 13:** Infrastructures hydrauliques et éducatives de la commune

Le taux de couverture en eau de la commune s'établit à **50,53 %**. Avec des besoins en PEM estimés à 93 pour 47 PEM existants au niveau de l'ensemble des localités.

La commune rurale de Azagor fait partie des rares communes du Niger disposant d'un Plan Local d'Eau et d'Assainissement (PLEA). Ce document permet à la commune de faire un zoom sur la problématique de l'eau potable et de l'assainissement. Il a fait l'objet d'une actualisation en 2016 et a permis de mettre à jour les principaux indicateurs nationaux de l'hydraulique rurale : (i) taux de couverture géographique, (ii) taux d'accès théorique et (iii) taux de panne. Ainsi, pour la commune d'Azagor ces taux sont les suivants :

- Le taux de couverture géographique de la commune : **58,12%** ;
- Le taux d'accès théorique de la commune : **38,81%** ;
- Le taux de panne : **10,63%**.

### **2.3.5. Énergie**

Les principales sources d'énergie domestiques des populations de la commune sont constituées par le bois de chauffe, le pétrole lampant, les tiges de mil et les bouses de vache. Il faut noter que la commune d'Azagor ne dispose pas d'énergie électrique.

### **2.3.6. Education**

- ***Education primaire***

Au niveau de l'enseignement primaire, il y a un total de seize (16) écoles traditionnelles qui totalisent soixante une (61) classes dont dix-neuf (19) classes en matériaux définitifs et quarante-deux (42) confectionnées en pailloles. Le personnel est constitué de cinquante-deux (52) enseignants dont quarante-cinq (45) contractuels et sept (7) titulaires. Les effectifs totaux pour l'année 2016 sont de 318 élèves dont 182 garçons et 136 filles. Le taux brut de scolarisation est de 71,65%. Il faut aussi noter l'existence d'un centre de formation professionnelle dans le chef-lieu de la commune.

- ***Education secondaire***

L'éducation secondaire est représentée par un collège d'enseignement général dans le chef-lieu de la commune, lequel est créé en 2015. Le nombre de classes construites en semi dur est de deux (2). Le personnel est de six (6) enseignants dont deux (2) titulaires et quatre (4) contractuels. Les effectifs totaux des élèves sont de 207 pour l'année 2015 constitués à deux niveaux dont 147 en classe de sixième et 60 en classe de 5<sup>ème</sup>.

- ***Education non formelle***

L'alphabétisation a ouvert dix (10) centres d'éducation des jeunes avec le projet PEAJ, deux (2) centres d'éducation des jeunes à Guidan Zada et Mairakouma grâce au projet d'Adaptation à Base Communautaire (ABC) dans la région de Maradi.

Les contraintes de l'éducation sont l'insuffisance des écoles tant au primaire qu'au niveau secondaire avec seize écoles primaires et un collège pour soixante-seize (76) tribus et villages, l'insuffisance et la qualité des enseignants (contractuels à compétence professionnelle limitée) et la mauvaise qualité des classes qui sont en majorité confectionnées en chaumes (42 classes sur 61).

### 2.3.7. Culture

Bien que la majorité de la population de la commune rurale d'Azagor soit touareg, on peut sans risque de se tromper dire que le haoussa est la langue de communication entre les différentes ethnies de la commune d'Azagor est sous la chefferie traditionnelle touareg qui est dirigée par un chef de groupement. L'islam est la religion majoritaire des habitants de la commune.

### 2.3.8. Services techniques communaux

La commune dispose de certains services clés et de la représentation de certains services de l'Etat :

- Le service du recouvrement (receveur municipal) ;
- Le service de l'état civil ;
- Le service communal de l'environnement ;
- Le service communal de l'élevage.

### 2.3.8. Partenaires de la commune (ONG, Projets et autres)

La commune d'Azagor est accompagnée dans ses actions de développement par plusieurs partenaires. Cependant, au vu des importants défis à relever, le nombre des partenaires et les fonds qu'ils allouent sont insuffisants. Le tableau 7 présente les principaux partenaires de la commune et leurs domaines d'intervention. Il faut noter aussi la présence d'ONG nationales.

**Tableau 7** : Les principaux partenaires de la commune

Partenaires	domaines d'intervention
Projet d'Adaptation à Base Communautaire	Adaptation au changement climatique
Projet de Développement Rural de Dakoro	Développement rural
Programme d'Actions Communautaires Phase III	Actions communautaires
Haute Autorité à la Consolidation de la Paix	Promotion de la paix
Projet de Recherche Développement RED/SAAC	Recherche action
Projet d'hydraulique (PHRASEA)	Eau et assainissement
Swiss contact	Education non formelle- seconde chance
PASEL 7	Pastoralisme

## 2.4. Caractéristiques économiques

### 2.4.1. Elevage

L'élevage est la première activité de la commune de Azagor qui dispose relativement d'un important cheptel constitué des espèces suivantes par ordre d'importance : caprine, ovine, bovine, cameline et asine. L'activité est réalisée de façon traditionnelle où les animaux ne sont pas entretenus du point de vue alimentation et administration des vaccins pour les maladies les plus courantes. Dans la pratique, les animaux sont soumis à des épreuves des longues distances pour trouver du pâturage et de l'eau.

L'activité de l'élevage est beaucoup plus facilitée par l'existence de la vallée de Tarka qui est un grand espace pastoral arboré qui traverse la commune d'Azagor. La Tarka est une zone de transhumance qui relie le Nord du Niger (Tahoua, Agadez) à la région de Maradi et de celles du Nigéria voisin (Kano, katsina, Sokoto, etc.). Elle est par conséquent un patrimoine de ressources intercommunales qui méritent une bonne attention des acteurs des deux secteurs (agriculture et élevage).

Le cheptel de la commune est estimé à 118.425 UBT et principalement composé de bovins, ovins, caprins, équins, camelins et asins (Tableau 8).

**Tableau 8** : Le Cheptel de la commune

Espèces	Nombre de têtes	Valeur UBT	% nombre UBT
Bovins	75 760	53 032	45
Ovins et caprins	103 550	10 355	9
Equins	1 441	1 729	1
Camelins	37 491	37 491	32
Asins	35 950	15 818	13
<b>Total</b>	<b>254 162</b>	<b>118 425</b>	<b>100</b>

*Source* : PLEA CR Azagor, 2016

Malgré le caractère pastoral de la commune, les infrastructures d'élevage sont limitées à deux (2) parcs de vaccination en béton (Azagor et Guidan zada), deux banques d'intrants zootechniques (Guidan Djadah et Kongou et une banque d'aliments bétail à Azagor.

Selon la Direction Départementale de l'Elevage et de l'Industrie Animale (DDEIA), il existe neuf (9) aires de pâturage et enclaves pastorales. L'aire de pâturage la plus grande est située dans la vallée de la Tarka tandis que les enclaves pastorales se trouvent au Sud de la commune entre les champs des cultures. Ces aires de pâturage et enclaves pastorales, ainsi que les couloirs de passage qui les relient aux points d'eau pour l'abreuvement des animaux sont aujourd'hui menacés par les activités agricoles surtout au niveau de la partie agricole de la commune. Les couloirs de passage sont assez nombreux dans la commune. Il en existe

un d'envergure internationale, qui la traverse du Nord au Sud, venant d'Agadez et rejoignant le Nigeria.

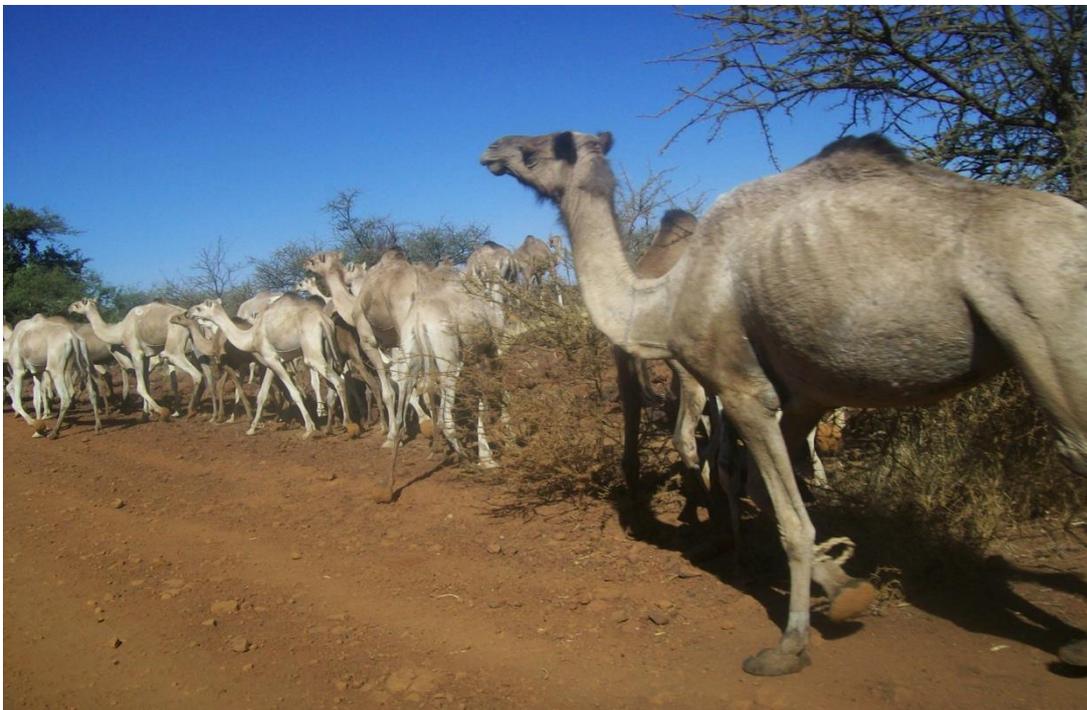
Compte tenu de leur effectif, les bovins sont les plus grands consommateurs d'eau. L'exemple des bovins peut permettre d'apprécier le niveau de satisfaction des besoins en eau des animaux. En effet, les besoins théoriques des bovins sont de 25 litres par jour et par sujet.

Les mares permanentes et semi permanentes constituent les principales sources d'abreuvement du cheptel. Compte tenu de la présence temporaire du cheptel, il n'a pas été pris en compte dans le taux de couverture.

Les productions fourragères ne couvrent pas toutes les années les besoins du cheptel. Ainsi le bilan de 2015 fait état d'un excédent de 255 600,59 tonnes de matières sèches et un déficit de 366 442,7 tonnes de matières sèches pour 2016.

Du point de vue auto encadrement, Il y a deux (2) para vétérinaires fonctionnels dont un à Azagor et un deuxième à Tégueleguit.

Les contraintes du secteur sont l'insuffisance des moyens d'encadrement (logistique, fonctionnement, la dégradation des ressources pastorales, l'insuffisance des infrastructures d'élevage comme les parcs, les banques aliments bétail, les boutiques d'intrants zootechniques, les couloirs de vaccination, les aires d'abattage et les dispositifs d'approvisionnement en eau.



**Figure 14 :** Troupeau de Chameaux dans la vallée de la Tarka

### 2.4.2. Agriculture

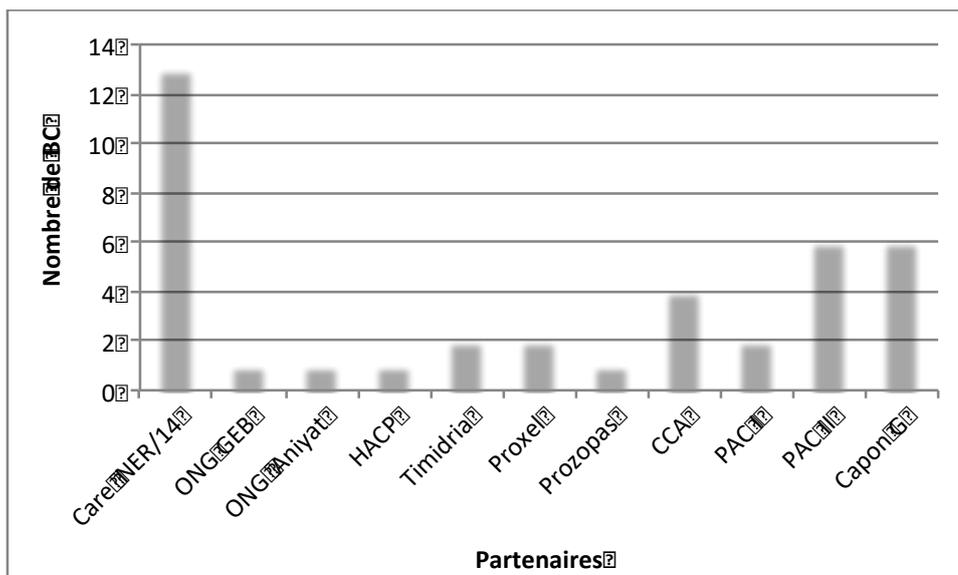
L'agriculture pratiquée dans la commune est de type extensive qui utilise peu ou pas de technologies modernes; Les rendements sont faibles et les productions ne couvrent pas toutes les années les besoins totaux des producteurs malgré les importants efforts conjugués en aval par les producteurs. C'est aussi une production de subsistance où les produits sont surtout destinés à la consommation et à la vente. L'agriculture est pratiquée en saison pluvieuse et les principales cultures sont le mil, le sorgho, le maïs, le niébé, l'arachide, le sésame, le souchet, le voandzou, le gombo et l'oseille.

La commune ne dispose pas de service de l'agriculture. C'est la direction départementale d'agriculture de Dakoroqui supervise le déroulement des activités agricoles de concert avec la Mairie. On dénombre par ailleurs, plus de trente-six (36) organisations paysannes et neuf (9) brigadiers phytosanitaires formés et équipés.

La commune rurale d'Azagor dispose de trente-neuf (39) banques céréalières (BC) répartis dans les différents villages et hameaux. Ces BC ont été mises en place par les partenaires au développement de la commune (Figure 11).



**Figure 15** : Champs de mil dans un village de la commune de Azagor



**Figure 16 :** Banques céréalières de la commune et sources de financement

Deux banques d'intrants agricoles ont été créées par les projets ALP-AGIR et ABC-Maradi respectivement à Guidan Djadahet Mairakouma.

Les contraintes du secteur agricole sont : l'insuffisance d'encadrement, l'insuffisance des infrastructures, la pauvreté des sols, l'abondance des sécheresses, les faibles rendements, les pressions parasites et le manque de moyens financiers des producteurs qui limite beaucoup les investissements du secteurs. A toutes ces contraintes, il faut ajouter le « caractère conservateur » des producteurs qui acceptent avec réticence les innovations.

#### 2.4.3. Mines, carrières et énergie

Aucune activité minière ne se pratique dans la commune. Néanmoins, le diagnostic participatif a ressorti l'existence de carrières (au nombre de 16) dans les villages destinées au prélèvement d'argile servant à la confection de briques pour la construction des maisons. Aucun mode de gestion n'est mis en place au niveau de ces ressources.

Les sources d'énergies existantes dans la commune sont :

- le bois et le charbon de bois couramment utilisés par toutes les couches sociales ;
- les tiges de mil et les bouses de vaches ;
- le pétrole lampant utilisé par les ménages ;
- les groupes électrogènes communément appelés générateurs.

#### 2.4.4. Tourisme et artisanat

La commune rurale d'Azagor ne dispose pas de site touristique. Mais l'artisanat est très développé et concerne les femmes. Les principales activités artisanales sont : la maroquinerie, le tissage des nattes, la vannerie, la forge et la poterie (le nombre des

pratiquants est très faible par rapport aux autres activités). Ainsi, on a pu comptabiliser 467 maroquinières, 562 vanniers, 3371 tisseuses de nattes, 294 forgerons et 42 potiers.

Ces activités artisanales procurent aux personnes qui les exercent des revenus. Cependant, elles se font encore de manière traditionnelle. De plus les artisans n'ont pas le soutien financier nécessaire pour moderniser et parfaire leurs activités. Seule, la coopérative artisanale de Guidan Djadah dispose d'un hangar construit avec l'appui du projet ABC-Maradi

#### **2.4.5. Commerce**

Le commerce dans la commune rurale de Azagor n'est pas très développé, en atteste le manque de marché. En effet, il existe deux petits marchés à Guidan Djadah et le chef-lieu de la commune qui est Azagor. Les activités commerciales sont exercées par quelques boutiquiers, par des marchands ambulants, des étalagistes, de tabliers et vendeurs de céréales. Les produits vendus sont le sucre, le thé, le savon, les condiments et articles divers. Les lieux d'approvisionnement sont les marchés de Dakoro, Sakabal, Kombatchi, Akadamé et Maïtchibo.

Le développement du commerce reste limité par l'insuffisance de fonds pour la grande majorité de la population et l'insuffisance des routes aménagées facilitant le transport des marchandises.

#### **2.4.6. Activités économiques des femmes**

Les femmes participent de façon non négligeable aux activités économiques de la commune. Le commerce des produits agricoles tels que le sésame, le gombo, la pratique de l'embouche, la fréquentation des marchés hebdomadaires pour la vente des beignets et galettes, la maroquinerie, le tissage constituent l'essentiel des activités que mènent les femmes. Ce faisant, elles arrivent à assurer certaines dépenses familiales. Cependant l'analphabétisme, le manque de jouissance de certaines libertés limitent beaucoup leur capacité à s'organiser et à chercher des appuis financiers, combien indispensables pour leur autonomisation.

Les activités économiques dépendent étroitement des secteurs de bases qui eux aussi ne peuvent prospérer que lorsqu'ils sont à l'abri des aléas climatiques. Pour le cas de la commune d'Azagor tous les secteurs de bases sont soumis aux effets pervers des changements climatiques. A cet effet, toute l'économie de la commune se trouve déséquilibrée, désarticulée et déstabilisée face aux changements climatiques à cause de la raréfaction des produits d'importation et d'exportation et même les infrastructures de communication en général sont en péril.

#### **2.4.7. Lieux de culte**

Les lieux de cultes de la commune d'Azagor sont essentiellement composés de mosquées construites en matériaux locaux ou en matériaux définitifs. Les enquêtes terrain ont permis de dénombrer 132 mosquées réparties dans 38 localités. Aucune de ces mosquées ne disposent de branchement même dans les localités ayant une SPP.

#### **2.4.8. Autres infrastructures communautaires**

Les enquêtes terrain ont permis de recenser la présence des infrastructures suivantes : outre le siège de la mairie, la Commune dispose d'un (1) marché hebdomadaire, des Banques d'Intrant Agricole, des banques d'aliment de bétail, des banques céréalières, des places publiques cependant aucune de ces infrastructures ne dispose de point d'eau.

### **III. BILAN DU PDC 2010 – 2015**

#### **3.1. Bilan des réalisations physiques**

La mise en œuvre du PDC expiré fait ressortir d'importantes réalisations, malgré la faiblesse des activités économiques dans la commune et des partenaires au développement (Tableau 9).

**Tableau 9 : Bilan des réalisations physiques**

Objectifs spécifiques	Intitulé des activités programmées	Activités réalisées	Partenaires
Augmenter la production agricole	Sensibilisation des populations sur les changements climatiques et ses méfaits	Caravane réalisée	ABC
	Construction et équipements de 29 BC	5 BC	PAC2
	Construction et équipements de 4 BIA	1 BIA	ABC
	Introduction semences améliorées	15 ha de niébé	ABC
	Renforcement de 8 BC	3 BC	HACP
	Introduction de nouvelles cultures ( <i>Moringaolifera</i> , « Tawassa »)		
	Conduite de 10 séances de Sensibilisation sur le système de pacage des animaux dans les champs	9	ABC
	Identification, formation et équipement de 100 brigadiers phytosanitaires	18	ABC
	Formation et équipement de 12 releveurs communautaires de pluies et de température	18	ABC
	Affectation d'un agent d'agriculture communal	10	PASEL7
	Construction d'un local pour le CDA	3	PAC3, ABC
	Promotion de 12 champs écoles paysans	5	PAC3, ABC, HACP
	Redynamisation des COFOB et COFOCOM		
	Conduite de 5 séances de formation des membres de COGES des BC et BIA	1	ABC
Conduite de 20 missions de Suivi des COGES des BC et BIA			
Augmenter les performances zootechniques	Construction, réhabilitation et équipement de 10 BAB	2	Etat
	Création de 5 BIZ	1	ABC
	Vulgarisation de la technique de coupe et stockage des foin		
	Fabrication des blocs multi nutritionnels densifiés	1	ABC

Objectifs spécifiques	Intitulé des activités programmées	Activités réalisées	Partenaires
	<p>Conduite de 10 campagnes de Vaccination du cheptel</p> <p>Identification et formation de 4 nouveaux APV et recalage des anciens</p> <p>Opération de reconstitution du cheptel</p> <p>Introduction de la race Azawak</p> <p>Opération embouche ovine</p> <p>Construction de 3 parcs de vaccination</p> <p>Identification et délimitation de 150 km de couloirs de passage et aires de pâturage non balisés</p> <p>Lutte contre les espèces non appréciées (<i>Sida cordifolia</i>, etc.) et ensemencement de 50 Ha espèces appréciées</p> <p>Instauration d'un mécanisme de circulation des informations des éleveurs sur le pâturage</p> <p>Introduction de géniteurs au niveau des villages</p> <p>Fonçage de 3 puits pastoraux</p> <p>Elargissement de la formation des éleveurs sur les initiatives locales de production et/ou de conservation d'aliments de bétail</p> <p>Organisation d'un séminaire intercommunal pour le respect du statut des aires de pâturage</p>	<p>Chaque année</p> <p>1</p> <p>5 villages</p> <p>1 groupement</p> <p>20KM</p> <p>3</p>	<p>Etat /commune</p> <p>Etat</p> <p>ABC, HACP</p> <p>HACP</p> <p>PASEL 6</p> <p>PHRASEA</p>
Restaurer l'environnement	<p>Identification et formation de 6 pépiniéristes</p> <p>Mise en place de 2 pépinières villageoises</p> <p>Installation de 500 km bandes pare feu</p> <p>Identification et formation de 110 brigadiers forestiers dans tous les villages et tribus</p> <p>Aménagement d'une mare (empoissonnement)</p>	250 km	CCA /PAC3





Objectifs spécifiques	Intitulé des activités programmées	Activités réalisées	Partenaires
Rehausser le taux d'alphabétisation actuel de 12% à 50% en 2015	Création de 10 centres alpha féminins et masculins	1	ABC
Développer les AGR	Création d'un marché Appui de la population en fonds de roulement Appui de la population en crédit charrettes (150 asines et 50 bovines) Mise en place d'un fonds d'appui aux artisans	1  30 Equipement placé	COMMUNE  PDRD ABC
Améliorer le réseau routier	Construction d'une bretelle à partir KDB vers Azagor (2 km)		
Accroître les revenus de la femme	Installation de 15 moulins à grain Mise en place d'un fonds d'appui aux groupements féminins Création d'une mutuelle d'épargne et de crédit pour les femmes Mise en place d'un fonds d'appui aux personnes handicapées	1	PDRD
Promouvoir les droits de la femme et de l'enfant	Formation des groupements féminins en gestion et en vie associative Vulgarisation de la CEDEF et de CDE	1	ABC
Promouvoir l'épanouissement de la jeunesse	Création de centres d'apprentissage pour les jeunes Création d'un cadre de concertation pour les organisations de la jeunesse Aménagement d'un terrain de sport Construction d'une MJC	1 CFM	Etat /commune

Objectifs spécifiques	Intitulé des activités programmées	Activités réalisées	Partenaires
Assurer le bien-être social	Construction de mosquées de vendredi	2	Ressortissants
	Installation d'antennes de téléphonie mobile	1	Airtel
	Renforcement des capacités des OCB		
	Campagne de sensibilisation en faveur de l'enregistrement des faits d'état civil		
	Campagne foraine d'enregistrement des faits d'état civil		
	Réalisation d'un recensement administratif	1	Etat /commune
	Prise en charge des sinistrés	1	Commune
	Création de centres secondaires d'état civil	10	Commune

### 3.2. Bilan des réalisations financières

Depuis sa création, la commune rurale de Azagor élabore et vote lors des sessions budgétaires des budgets annuels. La moyenne sur 12 ans est de 23,5 millions de FCFA avec cependant des écarts assez importants selon les années. Ainsi, en 2008 le budget de la commune a enregistré son plus bas niveau avec 18.784.400 FCFA, et a atteint le maximum en 2016 avec plus de 34 millions FCFA (Figure 12).

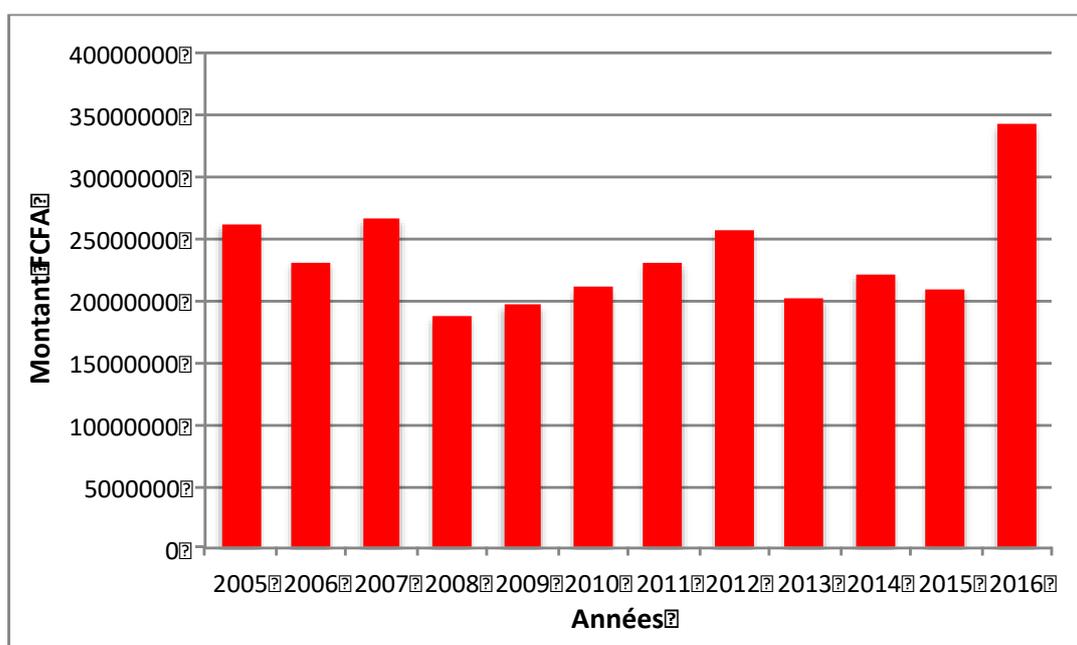
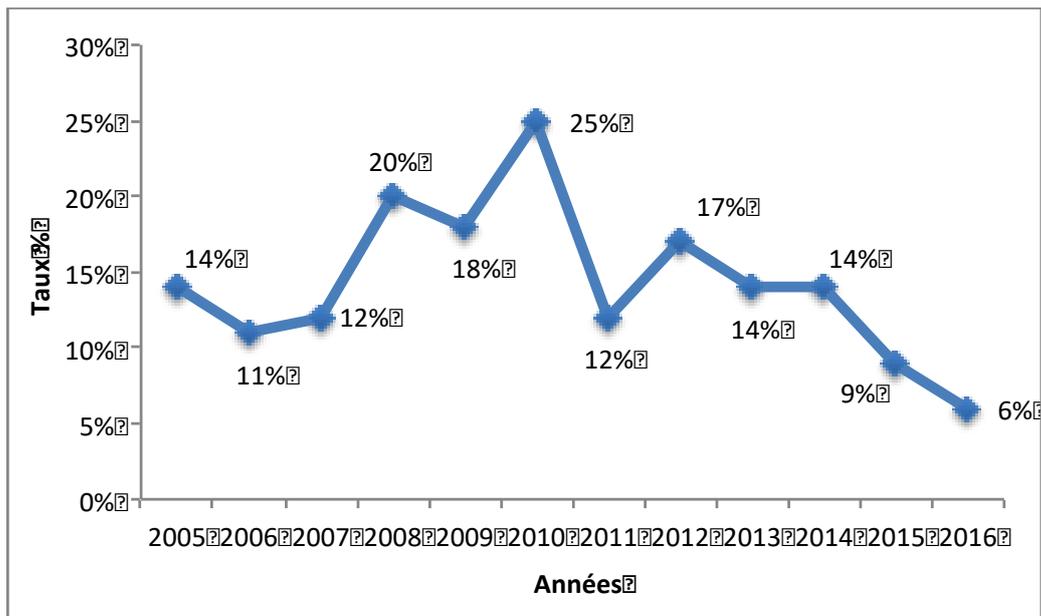


Figure 17: Evolution du budget de la commune de 2005 à 2016

Voter un budget est une chose et le réaliser en est une autre. En effet, un budget communal est élaboré en recettes et en dépenses et est réparti en deux principaux chapitres : budget de fonctionnement et budget d'investissement. Le réalisme d'un budget et la performance d'une commune se mesurent par le taux d'exécution du budget qui est le rapport entre la réalisation et la prévision. Le budget est équilibré en recettes et en dépenses et donc la réalisation des dépenses prévues dans un budget dépendent des recettes enregistrées ou des ressources mobilisées. Ces ressources peuvent être internes (mobilisées sur le territoire communal) ou externes (à partir des partenaires publics ou privés de la commune).

Le présent processus a permis de faire l'évaluation de l'exécution des budgets de la commune de 2005 à 2016. Cette analyse a montré une très faible performance de la commune (Figure 13). En effet, sur les 12 ans, le taux moyen d'exécution du budget est de 14%. L'année 2016, dont le budget a été le plus important, a enregistré le plus faible taux d'exécution (6%). Le record a été battu en 2010, lors de la transition militaire où les communes du Niger étaient dirigées par des administrateurs délégués, avec un taux de réalisation de 25%.



**Figure 18 :** Taux de réalisation des budgets de la commune

Les données détaillées auprès de l'administration communale sur l'exécution des budgets antérieurs sont incomplètes ce qui ne nous a pas permis de faire une analyse approfondie des différentes rubriques du budget notamment les taux de recouvrement, les taux d'exécution des budgets d'investissement et de fonctionnement et le taux de mobilisation des investissements extérieurs. Cependant, les données partielles disponibles (Tableau 10) montrent :

- un très faible taux de recouvrement des taxes et impôts (15% en moyenne) ;
- des investissements quasi inexistantes : entre 2% et 18% de taux de réalisation ;
- une faible allocation des fonds pour le fonctionnement des services de la commune.

**Tableau 10** : Bilan d'exécution des budgets de la commune de 2005 à 2016

Années	Budget Général (FCFA)			Budget d'investissement (FCFA)			Fonctionnement (FCFA)		
	Prévisions	Réalisations	Taux (%)	Prévisions	Réalisations	Taux	Prévisions	Réalisations	Taux (%)
<b>2005</b>	26 247 800	3 750 000	14,28	11 811 510	250 000	2,11%	14 436 290	3 500 000	24,24%
<b>2006</b>	23 157 800	2 500 000	10,79	10 421 010	357 000	3,23%	12 736 790	2 143 000	16 ,82%
<b>2007</b>	26 652 100	3 125 000	12,06	11 993 445	250 000	2,0%	14 658 655	2 875 000	19,61%
<b>2008</b>	18 784 400	3 740 800	20	8 452 980	357 000	4,23	10 331 420	3 640 800	35,24%
<b>2009</b>	19 675 900	3 575 400	18,17	8 854 155	1565 500	18%	10 821 745	2 009 000	18,57%
<b>2010</b>	21 043 000	5 260 750	25	9 469 350			7 102 425		
<b>2011</b>	22 990 100	2 854 000	12,41	10 345 845	ND	ND	ND	2 600 700	ND
<b>2012</b>	25 770 000	4 369 500	12,41	10 696 500	1 700 000	15,89	ND	3 790 000	ND
<b>2013</b>	20 195 000	2 748 900	16,95	9 087 750	2 500 000	27,51	ND	3 280 500	ND
<b>2014</b>	22 187 600	3 201 350	13,61	9 984 420	3 125 800	31,30%		1 985 750	
<b>2015</b>	20 911 800	1 833 100	14,43	9 410 040	3 798 500	40,36%		5 209 350	
<b>2016</b>	34 209 038	2 136 850	8,67	15 107 881	3 245 600	21,48%		3 458 900	

## IV. RESULTATS DU DIAGNOSTIC

### 4.1. Contraintes, potentialités et proposition des solutions

Après la collecte des données terrain, leur traitement et analyse les contraintes, potentialités et solutions suivantes se dégagent (Tableau 11).

**Tableau 11 : Contraintes, potentialités et solutions**

Secteurs	Contraintes	Potentialités	Solutions
<b>Agriculture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• baisse de la fertilité des sols</li> <li>• pression des parasites (fonte de semis, chenille mineuse de l'épi, sautereaux, insectes floricoles)</li> <li>• faible encadrement des producteurs par manque d'agent sur place</li> <li>• insuffisance des fonds pour l'agriculture (achat des facteurs et moyens de production)</li> <li>• conflit entre agriculteurs et éleveurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Abondance des terres de culture</li> <li>• Développement des cultures attelées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation sur la gestion de la fertilité de sol</li> <li>• Sensibilisation sur l'abattage des arbres</li> <li>• Création de maison de paysan</li> <li>• Mise en place des boutiques d'intrants agricole avec cession à crédit</li> <li>• Avoir un agent communal d'agriculture</li> <li>• Respect de la limite des cultures</li> <li>• Sensibilisation des éleveurs et agriculteurs au moment opportun (début et fin de la campagne agricole)</li> <li>• Sensibilisation sur les pratiques agricoles modernes</li> <li>• Vulgarisation des engrais minéraux</li> <li>• Promotion de la RN</li> <li>• Promotion de la BIA et des encadreurs locaux en agriculture</li> </ul>
<b>Elevage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• maladies animales</li> <li>• insuffisance d'infrastructures et de personnel vétérinaire</li> <li>• conflits entre agriculteurs et éleveurs</li> <li>• rétrécissement des aires de pâturages et couloirs de passage</li> <li>• colonisation des aires de pâturage et couloirs de passage par le Sida Cordifolia</li> <li>• ramassage de la paille</li> <li>• vente des espaces pastoraux à des fins d'agriculture</li> <li>• long séjour des transhumants dans les sites (destruction de l'espace)</li> <li>• manque de point de vente d'aliment bétail</li> <li>• manque de suivi des éleveurs par les services techniques, autorités et organisations de la société civile</li> <li>• manque des banques céréalières et BIZ intercommunautaires</li> <li>• insuffisance des points d'eau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence de la Tarka</li> <li>• Préservation des valeurs socio culturelles</li> <li>• Importance du cheptel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accroître le nombre des paras vétérinaires privés et les équipés</li> <li>• Sensibiliser les éleveurs sur les mesures préventives des maladies</li> <li>• Délimitation et balisage des couloirs et aires de pâturage</li> <li>• Faire des actions de lutte contre le sida Cordifolia</li> <li>• Renforcer l'ensemencement des espaces pastoraux</li> <li>• Circonscrire le ramassage de la paille à travers une loi</li> <li>• Appui à l'organisation des éleveurs en groupements</li> <li>• Mise en place des BC et BIZ centrales</li> <li>• Sensibiliser la population sur le code pastorale</li> </ul>

<b>Environnement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coupe de bois vert</li> <li>• Feux de brousse</li> <li>• Manque de reboisement dans la Tarka</li> <li>• Disparition des espèces à haute valeur</li> <li>• Dégradation des terres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence d'un agent communal d'environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer les missions de contrôle des agents de l'environnement</li> <li>• Ouvrir des bandes pare-feu</li> <li>• Faire des reboisements chaque année dans la Tarka</li> <li>• Sensibilisation de la population sur le code forestier</li> <li>• Fixer les dunes</li> <li>• Faire des travaux de CES/DRS</li> <li>• Introduction des espèces résistantes au changement climatique</li> <li>• Formation et équipement des pépiniéristes</li> </ul>
<b>Artisanat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de soutien financier pour moderniser l'activité</li> <li>• Caractère traditionnel</li> <li>• Manque de perfection de certains artisans</li> <li>• Manque de débouchés de certains produits artisanaux</li> <li>• Inorganisation des artisans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence de CFDC</li> <li>• Existence d'une coopérative artisanale</li> <li>• Diversité de culture</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer les conditions d'accès de crédit aux artisans</li> <li>• Faire la promotion des produits artisanaux de la commune</li> </ul>
<b>Activités économiques féminines</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• analphabétisme</li> <li>• manque de jouissance de certaines libertés pour les femmes à s'organiser et à chercher des appuis financiers</li> <li>• surcharge des tâches des femmes</li> <li>• mévente des produits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence de nombreux groupements féminins</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en contact des groupements avec des institutions de financement</li> <li>• Création des centres d'apprentissage pour les femmes et les filles (couture, tricotage, etc.)</li> <li>• Organisation des femmes en groupements d'épargne et de crédit</li> <li>• Création des boutiques villageoises</li> <li>• Installation des moulins à grain</li> </ul>
<b>Santé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• insuffisance de formations sanitaires</li> <li>• Manque de personnel d'encadrement à la base (matrones et secouristes)</li> <li>• Insuffisance de personnel qualifié et des produits</li> <li>• Manque de lieu d'attente des patients (hangar)</li> <li>• Manque de latrine dans les centres de santé</li> <li>• Mauvaise gestion des Cases de Santé</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'un CSI au chef-lieu de la commune et de 5 CS dans les gros centres</li> <li>• Assurer la formation des matrones et secouristes</li> <li>• Redynamiser et former les comités de gestion</li> <li>• Audits des cases de santé</li> <li>• Construction d'un hangar et latrine dans les cases de santé</li> </ul>
Hydraulique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• faible approvisionnement en eau potable</li> <li>• consommation de l'eau de mares</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création des forages et MAEP dans les gros centres</li> <li>• Fonçage des puits cimentés</li> </ul>

## 4.2. Perceptions des communautés sur les changements climatiques

Les principaux aléas climatiques observés dans les villages et hameaux de la commune sont :

- les variations marquées des températures ;
- les fréquentes sécheresses ;
- les inondations ;
- les arrêts brusques des pluies ;
- les vents violents ;
- les brumes sèches.

Ces aléas ont des impacts négatifs sur les différents secteurs d'activités de la commune (Tableau 12).

**Tableau 12** : Impacts des phénomènes sur les secteurs productifs

Phénomènes observés	Impacts sur le secteur agricole	Impacts sur le secteur de l'élevage	Impacts sur l'environnement
Hausse des températures	Baisse de production causée par l'avortement des fleurs	Prolifération des maladies des animaux	Dépeuplement causé par le flétrissement des plantes
Abondance des sécheresses	Développement du parasitisme, baisse de production	Baisse de production de viande et de lait	Dépeuplement causé par le manque d'eau
Inondations	Baisse de production liée à l'asphyxie des plantes, saturation des sols et érosion	Perte de cheptel	Développement de l'érosion en ravine et de l'érosion éolienne Dégradation des sols
Arrêt des pluies	Pluviométrie insuffisante. le flétrissement des plantes. Réduction des ressources végétaives	Baisse de production de lait et de viande par manque de fourrage	Disparition et réduction de la faune et des ressources en eau Diminution des eaux de surface et descente de la nappe
Vents violents	Déracinement des plants, perte des semis		Ensablement et formation des dunes

Le tableau 13 montre les impacts des aléas climatiques et les conséquences qu'ils engendrent sur la population. Ce tableau présente aussi les stratégies endogènes d'adaptation, les actions d'atténuation/adaptation souhaitées par les populations et les actions d'atténuation/adaptation retenues.



						des espèces appréciées <ul style="list-style-type: none"> <li>• Instauration d'un mécanisme de circulation des informations des éleveurs sur le pâturage</li> <li>• Création des BIA et BIZ</li> <li>• Réhabilitation et renforcement des BC et BAB</li> <li>• Création des AGR (embouches, petit commerce)</li> <li>• Vulgarisation de la RNA</li> <li>• Reconstitution du cheptel</li> <li>• Appui à l'artisanat</li> </ul>
Vents Violents	Agriculture Elevage	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enfouissement des semis</li> <li>• Dégradation du sol (glacification)</li> <li>• Déracinement des arbres et ensablement</li> <li>• Destruction du pâturage aérien</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Destruction de l'habitat et infrastructure</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Paillage</li> <li>• Apport fumier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plantation des arbres</li> <li>• Récupération de terre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plantation d'arbres</li> <li>• Récupération de terre</li> <li>• Fixation des dunes</li> <li>• Elaboration du schéma d'aménagement foncier de la commune d'Azagor</li> <li>• Aménagement des points d'eau</li> <li>• Formation et équipement des releveurs communautaires de pluies et températures</li> </ul>
Température élevée	Agriculture et élevage	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tardissement précoce de points d'eau</li> <li>• Prolongement du cycle du cycle végétatif</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apparition des maladies</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagement des points d'eau</li> </ul>	
Inondation	Agriculture et élevage	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Destruction des champs</li> <li>• Noyade et mort d'animaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fréquence des maladies</li> <li>• Destruction des habitats et infrastructure</li> <li>• Décapitalisation</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation sur les maladies hydriques</li> <li>• Prise en charge des sinistrés</li> </ul>

### **4.3. Ressources humaines et matérielles de la commune**

La commune d'Azagor est peu dotée d'infrastructures et de matériels pour accompagner son développement local.

Les infrastructures existantes se composent :

- d'un siège qui abrite les services communaux ;
- d'un magasin d'une capacité de 100 tonnes acquis dans le cadre de la maison du paysan ;
- une banque céréalière en matériaux définitifs d'une capacité d'environ 60 tonnes.

Du point de vue logistique, la commune dispose d'un tracteur Mahindra.

Le personnel est composé :

- d'un maire, Président du conseil communal ;
- d'un secrétaire municipal ;
- d'un responsable de l'état civil ;
- d'un chef de service communal de l'élevage ;
- d'un chef de service communal de l'environnement.

Pour améliorer les performances de la commune, le PNUD a mis à la disposition de la mairie un Volontaire des Nations Unies (VNU) à travers le projet ABC-Maradi. Il joue le rôle d'agent de développement et de facilitateur entre la commune et les projets/programmes de développement existant dans la zone. Il apporte un appui conseil à la commune.

## **V. AXES STRATÉGIQUES ET OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT**

### **5.1. Vision de développement de la commune**

La commune rurale d'Azagor a formulé sa vision en ces termes : « De 2017 à 2030, la population de la commune de Azagor vit de façon digne et épanouie dans un environnement favorable garantissant l'espoir d'un avenir meilleur pour tous et où les droits de tous et chacun sont respectés et la confiance renforcée entre les gouvernants et les gouvernés ».

### **5.2 Rappel sur les compétences transférées par l'Etat aux communes**

Les domaines de compétences des communes transférés par l'état sont :

#### **1. Politique de développement de la commune :**

- Plan de développement communal et autres outils de planification ;
- Initiative, soutien et suivi de la mise en œuvre des actions de développement entreprises au sein de la commune : agriculture, élevage, pêche, pisciculture, chasse, artisanat;
- Initiative, soutien et suivi de la mise en œuvre des actions de secours et d'assistance sociale entreprises dans la commune ;
- Préservation et protection de l'environnement ;
- Gestion de ressources naturelles.

#### **2. Création et gestion d'équipements collectifs :**

- Construction et entretien des écoles primaires et maternelles ;
- Construction et entretien de centres de formation de l'éducation non formelle ;
- Construction et entretien courant des centres de soins de santé primaire ;
- Construction, aménagement, entretien des fontaines et puits publics ;
- Construction, entretien et gestion des abattoirs et séchoirs ;
- Construction, entretien et gestion des marchés et gares routières ;
- Réalisation, entretien et gestion de parcs publics, complexes sportifs et culturels, terrains de jeux de la commune ;
- Construction, aménagement, entretien des voiries; notamment construction et entretien des pistes rurales ;
- Construction, aménagement, entretien des collecteurs de drainage, d'égouts et de stations de traitement des eaux usées et d'usines de traitement des ordures ménagères ;
- Installation et entretien de l'éclairage public ;
- Construction et entretien de cimetières.

### **3. Création de services d'intérêt communal :**

- Organisation et gestion des transports urbains ;
- Aménagement de parking et aires de stationnement sur la voie publique ;
- Assistance sociale aux personnes âgées, aux handicapées, aux orphelins sans ressources et autres indigents ;
- Organisation et gestion d'un service de pompes funèbres ;
- Appui aux services financiers décentralisés ;
- Appui à la création de mutuelles de santé.

### **4. Hygiène publique et assainissement:**

- Collecte, évacuation et traitement des eaux usées et des ordures ménagères ;
- Collecte, évacuation et traitement des eaux pluviales.

### **5. Gestion domaniale et foncière, aménagement du territoire et urbanisme:**

- Disposition du domaine privé de la commune ;
- Gestion du domaine public de la commune ;
- Gestion des couloirs de passage, des aires de pâturages et des points d'eau pastoraux;
- Élaboration et adoption des documents de planification, d'outils d'aménagement foncier et urbain.

### **6. Gestion administrative et financière de la commune:**

- Budgets et comptes ;
- Création d'impôts et taxes rémunératoires conformément aux dispositions de la loi des finances ;
- Fixation des taux des impôts et taxes communaux dans le cadre des bases et des maxima fixés par la loi des finances;
- Institution de redevances sur les prestations de services communaux ;
- Acceptation et refus des dons, subventions et legs ;
- Autorisation donnée au maire de présenter des demandes de financement auprès du ou des Fonds mis en place en application de la législation en vigueur, ainsi qu'auprès de partenaires nationaux et internationaux, dans le cadre de la mise en œuvre du plan de développement de la commune ;
- Emprunts ;
- Prises de participation et toutes interventions impliquant la cession de biens et de ressources de la commune ;
- Marchés de travaux, de fournitures et de services, baux et autres conventions;
- Création et mode de gestion de services et établissements municipaux ;
- autorisation de recrutement du personnel ;
- Actions de coopération entre collectivités et organismes publics et privés.

### **5.3. Axes stratégiques de développement**

Pour tendre vers la réalisation de sa vision, la commune de Azagor à travers ses représentants, a retenu les cinq (5) principaux axes stratégiques de développement qui sont :

#### **Axe 1 : Amélioration de la production agro-sylvo-pastorale de la commune**

Le développement de la commune rurale de Azagor passe nécessairement par la promotion des activités de productions végétale et animale. Ces dernières dépendent largement des conditions climatiques qui sont malheureusement de plus en plus sévères et rudes. La commune doit ainsi faire face aux nombreux défis et enjeux dans le domaine de la production rurale. Ce sont entre autres : la baisse continue de la productivité, l'insuffisance du fourrage, les attaques des ennemis de culture et éphésiens, l'insuffisance des infrastructures rurales, etc.

#### **Axe 2 : Amélioration de l'accès aux services sociaux de base**

Le taux d'accès aux services sociaux de base (éducation, santé, hydraulique) semble être le moins avancé de toutes les communes du département de Dakoro. De ce fait, l'une des priorités pour les 5 prochaines années est le rehaussement en quantité et en qualité des services de prestation dans ces secteurs vitaux. La réalisation des centres de santé (CSI et cases de santé), la construction et l'équipement des classes, des points d'eau modernes, etc., sont autant des défis à relever par la commune.

#### **Axe 3 : Amélioration des cadres de vie des populations et de protection sociale**

Il s'agit de procéder à la mise en place d'infrastructures pouvant permettre à la population de s'épanouir ou de mieux être. C'est par exemple le développement des moyens de communication (téléphonies cellulaires), la création des centres de loisirs et de sport, l'identification et la valorisation des initiatives locales de filets sociaux de sécurité (contrat de parcage entre agriculteurs et éleveurs, Habbanayé, etc.). Des actions de renforcement de la citoyenneté (acquisition des pièces d'état civile) doivent également retenir l'attention des acteurs de la mise en œuvre du présent PDC. Afin de prendre en compte de façon effective les droits humains, les besoins et intérêts stratégiques des couches démunies (femmes, enfants, vieux, personnes handicapées) doivent figurer parmi les priorités de la commune car selon les résultats des classifications des ménages, les fossés sont énormes entre les différentes catégories sociales de la commune.

#### **Axe 4 : Promotion des activités économiques**

D'une manière générale, les revenus des populations vivant en milieu rural ou semi urbain proviennent essentiellement de l'agriculture, de l'élevage et accessoirement du petit commerce. Il y a lieu donc de faciliter l'écoulement des produits agropastoraux par la construction de routes ou l'aménagement de celles existantes. Les activités commerciales peuvent être développées par la création des marchés pour favoriser les échanges. Il s'agit aussi d'octroyer des fonds pour le développement des AGR, notamment pour les couches sociales les plus défavorisées (les femmes, les jeunes, les personnes handicapées) et de construire des centres d'apprentissage.

#### **Axe 5 : Promotion de la bonne gouvernance**

Pour réussir le processus de la décentralisation, les nouvelles entités doivent d'abord compter sur les efforts propres. Cela suppose que les citoyens devront contribuer au développement local à travers le paiement des taxes et impôts, le respect des textes et loi, la gestion en bon père de famille des infrastructures communautaires réalisées pour leur intérêt. D'autre part, les élus doivent également avoir le réflexe de redevabilité et informé continuellement les citoyens de la gestion des affaires publiques. Les actions initiées sur fonds de la commune ou avec l'appui des partenaires au développement doivent faire l'objet de suivi, évaluation et audit annuel pour davantage les « durabiliser ».

La commune élaborera au début de chaque année son Plan d'Action Annuel (PAA) et le Plan d'Investissement Annuel (PIA). A mi-parcours, c'est-à-dire après 6 mois, ces outils de planification seront évalués ainsi qu'à la fin de l'année. Pour une évolution vers l'avenir avec certitude et professionnalisme, le plan de développement communal doit être régulièrement suivi afin de mesurer les succès, les faiblesses et les leçons apprises. Chaque 2 mois, le comité mis en place à cet effet doit effectuer le suivi des actions planifiées. Après 2 ans et demi interviendra une évaluation à mi-parcours et vers la fin de la durée du plan sera tenue une évaluation finale qui de préférence sera conduite par des compétences externes. Avant son expiration, la commune développement des offensives pour trouver les moyens d'actualiser le PDC.

#### **5.4. Conformité des axes du PDC avec le PDES et les ODD**

Les axes stratégiques du présent PDC retenus par la commune doivent coherer avec les orientations nationales et internationales, ainsi le tableau 15 démontre cette cohérence avec les axes stratégiques du Plan de Développement Economique et Social (PDES) 2017-2021 et les Objectifs du Développement Durable (ODD).

**Tableau 15 : Conformité des axes du PDC avec ceux du PDES et des ODD**

<b>PDC</b>	<b>PDES</b>	<b>ODD</b>
<b>Axe1</b> : Amélioration de la production agro-sylvo-pastorale	<p><b>Axe 3</b> : Sécurité alimentaire et développement agricole durable</p> <p><b>Axe 4</b> : économie compétitive et diversifié pour une croissance accélérée et inclusive</p>	<p><b>ODD1</b> : Éliminer l'extrême pauvreté</p> <p><b>ODD2</b> : Réduire la faim et assurer la sécurité alimentaire</p>
<b>Axe 2</b> : Amélioration de l'accès aux services sociaux de base	<p><b>Axe 5</b> : Promotion du développement social</p> <p><b>Axe 2</b> : Consolidation de crédibilité et de l'efficacité des institutions publiques</p>	<p><b>ODD3</b> : Assurer la santé</p> <p><b>ODD4</b> : Promotion de l'éducation</p> <p><b>ODD6</b> : Assurer l'eau et l'assainissement</p>
<b>Axe 3</b> : Amélioration du cadre de vie des populations et protection sociale	<p><b>Axe 4</b> : économie compétitive et diversifié pour une croissance accélérée et inclusive</p> <p><b>Axe 1</b> : Condition de durabilité d'un développement équilibré et inclusif</p> <p><b>Axe 5</b> : Promotion du développement social</p>	<p><b>ODD5</b> : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes</p> <p><b>ODD7</b> : fournir des services énergétiques</p> <p><b>ODD11</b> : Urbanisation et bien être</p> <p><b>ODD13</b> : Résilience aux changements climatiques</p>
<b>Axe 4</b> : promotion des activités économiques	<p><b>Axe 4</b> : économie compétitive et diversifié pour une croissance accélérée et inclusive</p>	<p><b>ODD8</b> : Croissance économique</p> <p><b>ODD9</b> : Industrialisation et innovation</p> <p><b>ODD12</b> : Production durable</p>
<b>Axe 5</b> : Promotion de la bonne gouvernance	<p><b>Axe 2</b> : Consolidation de crédibilité et de l'efficacité des institutions publiques</p> <p><b>Axe 1</b> : Condition de durabilité d'un développement équilibré et inclusif</p>	<p><b>ODD16</b> : Préservation des écosystèmes</p>

## **VI. PROGRAMME D' ACTIONS ET D' INVESTISSEMENT**

Le tableau 16 décrit le plan quinquennal d'investissement par secteur d'activités.

Le tableau 17 donne le budget pluriannuel de la commune.

**Tableau 16 : Plan quinquennal**

Axes stratégiques	Secteur	Activités	Unité	Qté	Localité	An1	An2	An 3	An4	An5
<b>Axe 1 : Amélioration de la production agro sylvo pastorale</b>	Agriculture	Création des Banques des intrants agricoles	BIA	2		0	1	1	0	0
		Formation et équipement des brigadiers phytosanitaires	Brigadier	10		0	3	4	3	0
		Formation recyclage des COGES	BC/BIA	15	BC/BIA	5	5	5	0	0
		Renforcement des BC performantes	Tonne	50	BC perform	20	10	10	10	0
		Equipped des producteurs en UCA	UCA	150		30	30	30	30	30
		Mise en place des champs écoles	Champs	15		3	3	3	3	3
		Formation sur les bonnes pratiques agricoles	Producteurs	100		20	20	20	20	20
		Mise en place équipement de la Maison du paysan	Maison paysan	1		0	1	0	0	0
		Affectation d'un agent d'agriculture	Agent	1	Azagor	1	0	0	0	0
		Tenue des foras Agriculteurs/Éleveurs	Forum	9		1	2	2	2	2
	Promotion des cultures de case Moringa, sésame	Ménages vulnérables	400		0	200	100	100	0	
	Environnement	Suivi régulier de l'agent forestier	Suivi	600		60	150	150	120	120
		Équipement Service communal de l'environnement	Moto DT 125	1		1	0	0	0	0
		Confection des ouvrages CES/DRS	Ha	1000		0	250	250	250	250
		Introduction des espèces disparues ou en cours et qui s'adaptent au CC	Plant	1500		0	500	500	500	0
		Valorisation utilisation d'énergies alternatives (foyer, charbon minéral, gaz)	Initiative	4		2	2	0	0	0
		Traitement des dunes de sable	Km linéaire	10	5 villages	0	4	2	2	2
		Diffusion de la régénération naturelle assistée (RNA)	Ha	1000	10 villages	50	250	250	250	200
		Formation des comités de surveillance	Comité	10	Village RNA	0	3	3	2	2
		Création de pépinière	Pépinière	5	Azagor	1	1	1	1	1
Formation des pépiniéristes		Pépiniéristes	10	5 villages	0	10	0	0	0	
	Formation des inspecteurs, conseillers et enseignants sur le CC	Séances	4		0	1	1	1	1	
	Plantation et entretien d'arbres autour des habitations	Plant	1400	Commune	0	1400	0	0	0	
	Formation des OP sur les changements climatiques	OP	20		4	4	4	4	4	
	Formation des OP sur l'utilisation des énergies renouvelables	OP	20		4	4	4	4	4	
	Vulgarisation du code forestier	Séance	70	Commune	10	20	20	10	10	

Axes stratégiques	Secteur	Activités	Unité	Qté	Localité	An1	An2	An 3	An4	An5	
		Aménagement des espaces dans la vallée et mise en défens	Ha	50		0	15	15	10	10	
	<b>Elevage</b>	Construction des parcs de vaccination	Parc de vaccination	4	4 localités	0	1	1	1	1	1
		Equipement du service communal de l'élevage	Moto DT 125	1		1	0	0	0	0	0
		Reconstitution sociale du cheptel	groupement	60	Tous villages	12	20	20	8	0	
		Embouche ovine	ovin	1200	Tous villages	0	400	400	400	0	
		Construction des Banques intrants Zootechniques	BIZ	10	10 villages	2	2	2	2	2	
		Lutte contre les arbustes envahissants (Calotropis)	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	
		Création de marché à bétail	Marché à bétail	1	Azagor	0	1	0	0	0	
		Construction des banques aliment bétail	BAB	10	10 villages	2	2	2	2	2	
				Formation des éleveurs sur la fabrication de la paille à l'urée	Personnes	100	Centres de regroupement	20	20	20	20
Formation des femmes sur les techniques d'embouche	Femmes			200		40	40	40	40	40	
Formation et équipement des paras vétérinaires	Para vétérin			20		4	4	4	4	4	
Ensemencement des parcours en espèces appréciées	Ha			120		20	25	25	25	25	
Organisation des foras intercommunaux sur la gestion de la vallée	Forum			5		1	1	1	1	1	
Balisage des couloirs de passage	km linéaire			10		0	0	4	3	3	
Lutte contre les herbes envahissantes	PM			PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	
<b>Santé</b>	Transformation des cases de santé en CSI type 1			CSI	2		1	0	1	0	0
	Création et équipement des cases de santé			Case de santé	3		0	1	1	1	0
	Appui à l'affectation des agents de santé dans le CSI et les cases de santé		contribution	5	1	1	1	1	1	5	
	Appui à la création de dépôt pharmaceutique		1		PM	PM	PM	PM	PM	PM	
	Dotation des centres sanitaires en produits		Centre de santé	7		4	3	0	0	0	
	Recyclage des secouristes et matrones		Personnes	20		10	10	0	0	0	
<b>Education</b>	Construction et équipement de centre de formation au métier CFM		Centre	1	Azagor	0	0	1	0	0	
	Contribution à l'affectation des formateurs		formateurs	4	Azagor	2	2	0	0	0	
	Construction des classes en matériaux définitifs		Classe	40		8	8	8	8	8	
	Construction et équipement du CEG		CEG	1		0	1	0	0	0	
	Equipement des Classes		Classe	40		8	8	8	8	8	

Axes stratégiques	Secteur	Activités	Unité	Qté	Localité	An1	An2	An 3	An4	An5
		Contribution à l'affectation des enseignants	contribution	5	commune	1	1	1	1	1
		Réhabilitation des classes en matériaux définitifs	classes	10	Villages de la commune	0	4	4	2	0
		Sensibilisation de la population sur la scolarisation de la jeune fille	Séances	20		0	5	5	5	5
		Contribution à la création de secteur pédagogique	Secteur	1	Azagor	0	0	1	0	0
		Création et équipement des centres alphabétisation	Centre	50		10	10	10	10	10
	Hydraulique	Réalisation de SPP	SPP	2	Guidan Zada et Siminti	1	1	0	0	0
		Création de Mini AEP multi villages	Mini AEP	1	Matrakouma	0	1	0	0	0
		Transformation des SPP en MAEP	MAEP	2	Azagor et Dan Mata	0	1	1	0	0
		Réalisation des PEM	PEM	25	20 localités	5	5	5	5	5
		Réalisation branchements sociaux	U	23	23 localités	0	23	0	0	0
		Réhabilitation des points d'eau moderne	PEM	5		0	3	2	0	0
		Assainissement déclenchement de l'approche ATPC	Villages	65	65 localités	0	20	15	15	15
Mise en place de système de gestion et de traitement des déchets	Système	65	65 villages	0	20	15	15	15		
Axe 3 : Amélioration du cadre de vie des Populations et protection sociale		identification et valorisation des filets sociaux de sécurité	Filet social	4	Echelle communale	0	2	2	0	0
		Formation sur autonomisation des femmes	Séance	5	Commune	1	1	1	1	1
		Contribution à la Mise en place des moyens de communication (réseau de communication, radio communautaire)	Contribution	1						
		Sensibilisation sur l'état civil	Campagne	1	communal	1	1	0	0	0
		Contribution à la Construction des routes en latérite	Km linéaire	2	Azagor	0	2	0	0	0
Axe 4 : Promotion des activités économiques		Formation des artisans sur leurs métiers	Séance	5	5 localités	1	1	1	1	1
		Equiperment des Artisans	Lots	50	5 localités	10	10	10	10	10
		Mise en place des plates-formes Multifonctionnelles	Plateforme	10	10 gros villages	2	2	2	2	2
		Octroi des crédits aux femmes et aux jeunes	Personnes	100	Groupements performants	20	20	20	20	20
		Construction du marché d'Azagor	marché	1	Azagor	0	1	0	0	0
Axe 5 : Promotion de la		Formation des élus locaux en techniques de plaidoyer et de lobbyings	Session	2	Azagor	1	1	0	0	0

Axes stratégiques	Secteur	Activités	Unité	Qté	Localité	An1	An2	An 3	An4	An5
Bonne gouvernance		Formation de la société civile sur le contrôle citoyen de l'action publique	Session	2	Azagor	0	1	1	0	0
		Elaboration d'un Budget participatif	Session	1	commune	0	1	0	0	0
		Formation des élus locaux et agents municipaux sur leurs responsabilités et le fonctionnement de l'administration communale	Session	2	Azagor	1	1	0	0	0
		Audit annuel des infrastructures communautaires BAB, BIZ, PE, etc	Audit	5	Echelle communale	1	1	1	1	1
		Elaboration de stratégie de mobilisation des ressources	étude	1	Azagor	1	0	0	0	0
		Création et animation des espaces des dialogues entre citoyens et élus	Centre	35	Centres de regroupement	7	7	7	7	7
		Mise en place/redynamisation de l'Observatoire de Suivi de la Vulnérabilité	Unité	1	Azagor	1	0	0	0	0
		Formation des membres de l'observatoire (15pers)	Session	2	Azagor	1	1	0	0	0
		Equipements pour l'OSV (unité informatique et consommable)	Unité	1		1	0	0	0	0
		Mise en place du Système d'Alerte Précoce et de Réponse aux Urgences	Comité	7	Centres de regroupement	7	0	0	0	0
		Mise en place d'un comité de suivi évaluation de la mise en œuvre	Comité	1	Azagor	1	0	0	0	0
		Elaboration de PAA	PAA	5	Azagor	1	1	1	1	1
		Elaboration du PIA	Unité	5	Azagor	1	1	1	1	1
		Evaluation à mi-parcours du PAA	Rencontre	5	Azagor	1	1	1	1	1
		Evaluation à mi-parcours du PIA	rencontre	5	Azagor	1	1	1	1	1
		Evaluation finale de PAA	rencontre	5	Azagor	1	1	1	1	1
		Evaluation Finale du PIA	rencontre	5	Azagor	1	1	1	1	1
		Elaboration des dossiers de microprojets	Dossier	20	commune	4	4	4	4	4
		Tenue d'un forum communal sur le financement du PDC	Rencontre	1	Azagor	1	0	0	0	0
		Suivi de la mise en œuvre du PDC	Rencontre	8	Azagor	0	2	2	2	2
		Evaluation à mi-parcours et finale du PDC	Etude	2	Azagor	0	0	1	0	1
		Equipement de la mairie	An	5	Siège mairie	1	1	1	1	1
		Electrification de la mairie (branchement et paiement factures)	An	5	Siège mairie	1	1	1	1	1

**Tableau 17 : Budget pluriannuelle**

Actions	Unité	Qté	Cout Unitaire	Période					MONTAN T
				2017	2018	2019	2020	2021	
<b>AXE STRATEGIQUE AMELIORATION DE LA PRODUCTION AGRO SYLVO PASTORALE</b>									
Création des Banques des intrants agricoles	BIA	2	6000000	0	6000000	6000000	0	0	12000000
Formation et équipement des brigadiers phytosanitaires	Brigadier	10	65000	0	195000	195000	260000	0	650000
Formation recyclage des COGES	Comité	15	210000	1050000	1050000	1050000	0	0	3150000
Renforcement des BC performantes	Tonnes	50	200000	4000000	2000000	2000000	2000000	0	10000000
Equipement des producteurs en UCA	UCA	150	180000	5400000	5400000	5400000	5400000	540000 0	27000000
Mise en place des champs écoles	Champs	15	675000	2025000	2025000	2025000	2025000	202500 0	10125000
Formation des producteurs sur les bonnes pratiques agricoles	producteurs	100	20000	800000	400000	400000	400000	400000	2400000
contribution à la Mise en place et équipement de la Maison du paysan	maison	1	5000000	0	0	5000000	0	0	5000000
contribution à l'affectation d'un agent d'agriculture	contribution	1	100000	0	100000	0	0	0	100000
Tenue des foras Entre agriculteurs et éleveurs	forum	9	4520000	4520000	9040000	9040000	9040000	904000 0	40680000
Promotion des cultures de case (Moringa, Sésame)	ménage vulnérable	400	7000	0	1400000	700000	700000		2800000
Suivi régulier de l'agent forestier	suivi	600	20000	1200000	3000000	3000000	2400000	240000 0	12000000

Dotation de logistique à l'agent forestier	Moto DT 125	1	350000	350000	0	0	0	0	350000
Confection des ouvrages CES/DRS	ha	1000	125000	0	3125000	3125000	3125000	3125000	12500000
Introduction des espèces disparues ou en cours et qui s'adaptent au CC	plant	1500	2500	0	1250000	1250000	1250000	1250000	5000000
Valorisation des énergies propres (foyer, charbon minéral, gaz)	initiative	4	1500000	3000000	3000000	0	0	0	6000000
Traitement des dunes de sable	km linéaire	10	250000	0	750000	750000	500000	500000	2500000
Diffusion de la régénération naturelle assistée (RNA)	ha	1000	130000	6500000	32500000	32500000	32500000	26000000	130000000
Formation des comités de surveillance	Comité	10	150000	0	450000	450000	300000	300000	1500000
Création de pépinière	Pépinière	5	250000	250000	250000	250000	250000	250000	1250000
Formation des pépiniéristes	Pépiniériste	10	30000	0	300000	0	0	0	300000
Formation des inspecteurs, conseillers et enseignants sur le CC	Séance	4	500000	0	500000	500000	500000	500000	2000000
Plantation et entretien d'arbres autour des habitations	Plant	1400	200	0	280000	0	0	0	280000
Formation des OP sur les changements climatiques	OP	20	120000	480000	480000	480000	480000	480000	2400000
Formation des OP sur l'utilisation des énergies renouvelables	OP	20	120000	480000	480000	480000	480000	480000	2400000
Vulgarisation du code forestier	Séance	70	50000	500000	1000000	1000000	500000	500000	3500000
Aménagement des espaces dans la vallée et mise en défens	ha	50	750000	0	11250000	11250000	7500000	7500000	37500000
Construction des parcs de vaccination	Parc	4	6500000	0	6500000	6500000	6500000	6500000	26000000
Dotation de logistique à l'agent de l'élevage	DT 125	1	3500000	3500000	0	0	0	0	3500000
reconstitution sociale de cheptel	chèvre	4500	30000	27000000	45000000	45000000	18000000	0	135000000

embouche ovine	ovin	1200	45000	0	18000000	18000000	1800000	0	54000000
Construction des Banques intrants Zootechniques	BIZ	10	5500000	11000000	11000000	11000000	1100000	11000000	55000000
Lutte contre les arbustes envahissants	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM
Création de marché à bétail	Marché	1	25000000	0	25000000	0	0	0	25000000
Construction des banques aliment bétail	BAB	10	6500000	13000000	13000000	13000000	1300000	13000000	65000000
Formation des éleveurs sur la fabrication de la paille à l'urée	Personne	100	25000	500000	500000	50000	500000	500000	2500000
Formation des femmes sur les techniques d'embouche	Femme	200	25000	1000000	1000000	1000000	1000000	100000	5000000
Formation et équipement des paras vétérinaires	paravétérinaire	20	75000	300000	300000	300000	300000	300000	1500000
Ensemencement des parcours en espèces appréciées	ha	120	50000	1000000	1250000	1250000	1250000	1250000	6000000
Organisation des foras intercommunaux sur la gestion de la vallée	forum	5	3000000	3000000	3000000	3000000	3000000	3000000	15000000
Balisage des couloirs de passage	km linéaire	10	800000	0	0	3200000	2400000	2400000	8800000
<b>Sous Total</b>				<b>94005000</b>	<b>238900000</b>	<b>217270000</b>	<b>172685000</b>	<b>127225000</b>	<b>851335000</b>
<b>AXE STRATEGIQUE AMELIORATION DE L'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE</b>									
Transformation des cases de santé en CSI de type 1	Case	2	13000000	13000000	0	13000000	0	0	26000000
Création et équipement des cases de santé	Case	3	6500000	0	6500000	6500000	6500000	0	19500000
appui à l'affectation des agents de santé dans le CSI et les cases de santé	contribution	5	600000	120000	120000	120000	120000	120000	600000
appui à la création de dépôt pharmaceutique	contribution	1	1000000	0	1000000	0	0	0	1000000
Dotation des centres sanitaires en produits	centre de santé	7	1500000	6000000	4500000	0	0	0	10500000
Recyclage des secouristes et matrones	Personne	20	25000	250000	2500000	0	0	0	2750000

Construction et équipement du centre de formation au métier (CFM)	centre	1	52000000	0	0	52000000	0	0	52000000
contribution à l'affectation des formateurs en quantité et en qualité pour le centre de formation au métier	contribution	4	50000	0	100000	100000	0	0	200000
Construction des classes en matériaux définitifs primaire	Classe	40	5000000	40000000	40000000	40000000	40000000	40000000	200000000
Réhabilitation des classes en matériaux définitifs	classe	10	1500000	0	6000000	6000000	3000000	0	15000000
Construction et équipement du CEG	CEG	1	37200000	0	37200000	0	0	0	37200000
Équipement des classes primaires	Classe	40	700000	5600000	5600000	5600000	5600000	5600000	28000000
contribution à l'affectation des enseignants	contribution	5	200000	200000	200000	200000	200000	200000	1000000
Sensibilisation sur la scolarisation de la jeune fille	Campagne	20	350000	0	1750000	1750000	1750000	1750000	7000000
Création et équipement des centres d'alphabétisation	Centre	50	500000	5000000	5000000	5000000	5000000	5000000	25000000
Contribution à la création de secteur pédagogique	secteur	1	1000000	0	0	1000000	0	0	1000000
Réalisation d'un SPP	SPP	2	81900000	81900000	0	81900000	0	0	163800000
Création d'une Mini AEP multi villages	mini AEP	1	234000000	0	234000000	0	0	0	234000000
transformation des SPP en mini AEP	MAEP	2	105300000	0	105300000	105300000	0	0	210600000
réalisation des PEM	PEM	25	17500000	87500000	87500000	87500000	87500000	87500000	437500000
Branchement sociaux	U	23	877500	0	4387500	0	0	0	4387500
Réhabilitation PEM	PEM	5	5600000	0	16800000	11200000	0	0	28000000
Mise en place de système de gestion et de traitement des déchets	système	65	2000000	0	40000000	30000000	30000000	30000000	130000000
Assainissement, déclenchement de	Village	65	800000	0	16000000	12000000	12000000	12000000	52000000

l'approche ATPC							0	00	
<b>Sous Total</b>				<b>239570000</b>	<b>614457500</b>	<b>459170000</b>	<b>191670000</b>	<b>182170000</b>	<b>1687037500</b>
<b>Axe 3: Amélioration de cadre de vie de la population et protection sociale</b>									
Formation sur autonomisation des femmes	session	5	650000	650000	650000	650000	650000	650000	3250000
contribution à la Mise en place des moyens de communication (réseau de communication, radio communautaire)	contribution	1	5000000	0	0	5000000	0	0	5000000
Identification et valorisation des filets sociaux de sécurité	filet social	4	1500000	1500000	1500000	1500000	1500000	0	6000000
contribution à la Construction des routes latéritiques	km linéaire	2	2500000	0	5000000	0	0	0	5000000
Sensibilisation sur l'état civil	Campagne	2	175000	175000	175000	0	0	0	350000
<b>Sous Total</b>				<b>2325000</b>	<b>7325000</b>	<b>7150000</b>	<b>2150000</b>	<b>650000</b>	<b>19600000</b>
<b>AXE 4: PROMOTION DES ACTIVITS ECONOMIQUES</b>									
Formation des artisans	Séance	5	620000	620000	620000	620000	620000	620000	3100000
Équipement des artisans	Lot	50	130000	1300000	1300000	1300000	1300000	1300000	6500000
Mise en place des plates-formes multifonctionnelles	plateforme	10	3500000	7000000	7000000	7000000	7000000	7000000	35000000
Octroi des crédits aux femmes et aux jeunes	Personne	100	50000	1000000	1000000	1000000	1000000	1000000	5000000
construction du marché de Azagor	marché	1	70000000	0	70000000	0	0	0	70000000
<b>Sous Total</b>				<b>9920000</b>	<b>79920000</b>	<b>9920000</b>	<b>9920000</b>	<b>9920000</b>	<b>119600000</b>
<b>AXE 5: PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE</b>									

Formation des élus locaux en techniques de plaidoyer et de lobbyings	Session	2	550000	550000	550000	0	0	0	1100000
Formation de la société civile sur le contrôle citoyen de l'action publique	Session	2	400000	0	400000	400000	0	0	800000
formation des élus sur l'élaboration d'un Budget participatif	Budget	1	550000	0	550000	0	0	0	550000
Formation des élus locaux et agents municipaux sur leurs rôles et responsabilités de l'administration communale	Session	2	650000	650000	650000	0	0	0	1300000
Audit annuel des infrastructures communautaires BAB, BIZ, BC	Audit	5	850000	850000	850000	850000	850000	850000	4250000
Élaboration des stratégies de mobilisation des ressources	Etude	1	2500000	2500000	0	0	0	0	2500000
Création et animation des espaces des dialogues entre citoyens et élus	Espaces	35	300000	2100000	2100000	2100000	2100000	2100000	10500000
Mise en place/redynamisation de l'Observatoire de Suivi de la Vulnérabilité	Unité	1	250000	250000	0	0	0	0	250000
Formation des membres de l'observatoire (15 personnes)	Session	2	500000	500000	500000	0	0	0	1000000
Équipements pour l'OSV (unité informatique et consommable)	Unité	1	700000	700000	0	0	0	0	700000
Mise en place du Système d'Alerte Précoce et de Réponse aux Urgences	Comité	7	250000	1750000	0	0	0	0	1750000
Mise en place d'un comité de suivi évaluation de la mise en œuvre	Comité	1	100000	100000	0	0	0	0	100000
Elaboration du PIA	PIA	5	75000	75000	75000	75000	75000	75000	375000
élaboration du PAA	PAA	5	75000	75000	75000	75000	75000	75000	375000
évaluation à mi-parcours du PIA	rencontre	5	150000	150000	150000	150000	150000	150000	750000
évaluation à mi-parcours du PAA	rencontre	5	150000	150000	150000	150000	150000	150000	750000
évaluation annuelle du PIA	étude	5	200000	200000	200000	200000	200000	200000	1000000
évaluation annuelle du PAA	étude	5	200000	200000	200000	200000	200000	200000	1000000
Elaboration des dossiers de microprojets	Dossier	20	100000	400000	400000	400000	400000	400000	2000000

Tenue d'un forum communal sur le financement du PDC	Rencontre	1	1500000	1500000	0	0	0	0	1500000
Suivi de la mise en œuvre du PDC	Rencontre	8	75000	0	150000	150000	150000	150000	600000
équipement de la mairie	mois	53	150000	750000	1800000	1800000	1800000	1800000	7950000
électrification de la mairie (branchement	branchement	1	50000	50000	0	0	0	0	50000
paiement facture électricité	mois	52	60000	240000	720000	720000	720000	720000	3120000
paiement facture eau	mois	53	15000	225000	180000	180000	180000	180000	945000
Evaluation à mis parcours et finale du PDC	Etude	2	600000	0	0	300000	0	300000	600000
réactualisation du PDC	étude	1	5000000	0	0	0	0	5000000	5000000
<b>Sous Total</b>				<b>13965000</b>	<b>9700000</b>	<b>7750000</b>	<b>7050000</b>	<b>12350000</b>	<b>50815000</b>
<b>COUT GLOBAL</b>				<b>359 785 000</b>	<b>950302500</b>	<b>701 260 000</b>	<b>383475000</b>	<b>332315000</b>	<b>2 728 387 500</b>

## I. CADRE INSTITUTIONNEL DE MISE EN ŒUVRE

### 7.1. Rôles des acteurs

Plusieurs acteurs interviennent dans la mise en œuvre du PDC et chaque catégorie avec ses rôles spécifiques.

- ⇒ Le conseil communal : cet organe a le pouvoir décisionnel sur toutes les matières pour lesquelles la commune est compétente. La commune a ainsi un rôle de maîtrise d'ouvrage de toutes les actions contenues dans le PDC. Elle est à travers son exécutif responsable de l'élaboration des dossiers des projets, de la recherche du financement mais aussi de la mobilisation des communautés lors de la mise en œuvre.
- ⇒ Les services déconcentrés de l'état : Ils appuient le conseil communal dans l'exécution et le suivi évaluation des actions. Ils contrôlent et veillent aux respects des normes techniques des ouvrages. La commune peut solliciter leur contribution dans l'élaboration des dossiers mais aussi peuvent donner des conseils sur les opportunités de financement. Ils sont des acteurs incontournables dans la mise en œuvre et dans le suivi des réalisations des activités.
- ⇒ Les populations : entant que bénéficiaires des actions de développement, elles sont appelées à prendre part à la mise en œuvre à travers leur adhésion au principe, leur efforts physiques et / ou financier mais aussi le suivi et l'entretien des ouvrages.
- ⇒ Le secteur privé : il peut être du niveau local comme du niveau externe. Ce sont les entreprises, les cabinets d'étude, les fournisseurs d'autres types de services comme les équipements par exemple.
- ⇒ Les organisations de la société civile (ONG, associations, groupement, etc) : elles jouent un rôle de mobilisateur des populations mais aussi de contrôle citoyen de l'action publique au niveau de la commune et des prestataires recrutés par la mairie. Elles peuvent exécuter certains projets ou certaines actions, soit de façon bénévole ou en tant que prestataires.
- ⇒ Les partenaires techniques et financiers : ils financent les actions de développement, participent aux suivis et aux différentes évaluations. Ils assurent certains renforcements des capacités des communes en termes de formations et d'appuis conseils.

## **7.2. Ancrage**

La mise en œuvre relève de la compétence de la commune au nom du principe de la maîtrise d'ouvrage. Sans usurper cette prérogative à la commune, le dispositif de l'état place l'élaboration et la mise en œuvre des PDC sous la tutelle technique du Plan et du Développement Communautaire. Cette structure étatique accompagne la commune dans le suivi de la mise en œuvre ainsi que dans l'évaluation périodique du PDC

## **7.3. Mécanisme de financement**

Le financement du PDC relève de la compétence de tous les acteurs impliqués c'est-à-dire les populations concernées, la commune et les partenaires techniques et financiers. Malgré que la maîtrise d'ouvrage relève de la compétence du conseil municipal, le financement de bon nombre d'actions de développement dépasse largement sa capacité. C'est dans cette optique que le recours aux Partenaires Techniques et Financiers s'impose parce que la mise en œuvre du PDC l'exige.

## **7.4 Mobilisation des ressources internes**

Le conseil communal, qui est le maître d'ouvrage de la mise en œuvre du présent PDC doit développer des stratégies appropriées de collecte de la contribution des bénéficiaires pour les activités à réaliser.

## **7.5 Mobilisation des ressources externes et plaidoyer**

La mobilisation de la contribution externe sera elle aussi assurée par le conseil municipal qui signera un protocole d'accord et/ou un accord de financement avec le partenaire financier engagé dans l'activité. La gestion du fonds destiné à la mise en œuvre d'une activité est sous la responsabilité de la commune qui consultera régulièrement les commissions spécialisées et sollicitera constamment les appuis-conseils des partenaires financiers.

Des rapports financiers périodiques seront établis régulièrement par la commune, selon les exigences des partenaires.

La Commune assurera en plus le plaidoyer auprès d'autres partenaires potentiels pour le financement des activités inscrites dans le PDC.

## **7.6. Dispositif de suivi évaluation et reprogrammation**

Un comité chargé du suivi de la mise en œuvre du PDC sera créé de manière formelle. Ce comité peut être composé d'un agent municipal en l'occurrence le secrétaire général si la commune aura à recruter, deux (2) services techniques dont le responsable du plan et développement communautaire et des élus membres de la commission en charge des questions du suivi évaluation et budget.

Ce comité doit faire le point de la mise en œuvre chaque six (6) mois et appuyer le maire à faire le Plan d'Investissement Annuel (PIA).

Le suivi doit être permanent afin de permettre une bonne exécution des réalisations, de déceler les insuffisances et de proposer des mesures correctives appropriées. Ce PDC prévoit que les projets qui en découlent instaurent un processus de collecte et de traitement de données, base du système de suivi évaluation, permettant des estimations périodiques et continues de l'état d'avancement. Quant à l'évaluation, elle consiste à apprécier l'adéquation entre les actions et les objectifs poursuivis ; à déterminer la pertinence et le réalisme des objectifs visés. L'évaluation sera réalisée à travers la collecte d'information, le traitement et l'analyse des données.

La périodicité du suivi/évaluation dépendra de l'importance et de la durée de l'activité et aussi des moyens prévus. D'une manière générale, le suivi technique de proximité sera ponctuellement assuré par un prestataire en collaboration avec la commission planification et suivi évaluation de la commune.

Au besoin, il peut être mis en place un comité de pilotage du PDC qui fera l'autoévaluation à la fin de chaque année. Les résultats de ce travail vont être diffusés aux populations et aux partenaires.

Le dispositif de tutelle des activités de la commune prévu par les textes de lois peut être considéré comme un premier niveau du mécanisme de suivi évaluation de la mise en œuvre des actions programmées par le PDC.

**Tableau N°16 : Mécanisme de suivi évaluation**

Niveau	Organes	Thèmes	Attributions
Département	Préfecture	Tutelle	Contrôle la légalité des actes communaux et conseils
Commune	Le Maire et le secrétaire général	Suivi & Evaluation de la planification et de l'exécution	Fait exécuter le PDC Suivre & Evaluer les effets et impacts
	Le conseil communal	Contrôle de l'exécution du PDC	- Suivi de l'exécution du plan d'action annuel et du PDC - Evaluation du PAA et du PDC - Lobbying
Populations	Société civile	Suivi des réalisations sur le terrain	- Suivis, - suggestions - Gestion durable des biens et services offerts

## **Conclusion**

Dans le souci d'amorcer un développement durable de leur espace, la population de la commune rurale d'Azagor, suite aux échanges d'idées sur la perception qu'elle a de son propre environnement a fait ressortir les contraintes et atouts sur la base d'une analyse de la situation actuelle et des tendances.

Ce processus d'analyse, de conception et de planification réalisé avec l'appui des partenaires financiers (Projet ABC – Maradi) et techniques (Association HIMMA) a abouti à une vision plus claire et plus rationnelle des problèmes de la commune. Cet exercice participatif réalisé avec les représentants des soixante-seize (76) villages de la commune et l'accompagnement des conseillers communaux et les agents des services techniques a permis de dégager cinq (5) axes prioritaires d'intervention à court, moyen et long terme. La responsabilité de la mise en œuvre de ces objectifs incombe avant tout à la population elle-même, les partenaires de la commune viendront en appui. L'impact de la réussite doit se refléter à travers tous les secteurs de la vie (économique, social et culturel de la grappe).

C'est pour cela, la commune de Azagor doit mobiliser les ressources internes et externes, les gérer et les répartir entre tous les acteurs concernés. Ce plan de développement communal renferme tous les investissements dans tous les secteurs socio-économiques. Il fixe également les objectifs à atteindre, les actions à réaliser, les moyens à mobiliser et les modalités d'exécution et de suivi-évaluation.

Vu, la détermination de la population à améliorer leurs conditions de vie, des lueurs d'espoir existent pourvu qu'un minimum d'appuis financiers, matériels et humains soit apporté à la commune.

**Cadre logique axé sur les résultats.**

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables (IOV)	Source de vérification	Hypothèse
<p><b>Objectif Global :</b> D'ici 2030, la population de la commune d'Azagor vit de façon digne et épanouie dans un environnement favorable garantissant l'espoir d'un avenir meilleur pour tous et où les droits de tous et chacun sont respectés et la confiance renforcée entre les gouvernants et les gouvernés</p>	<p>Niveau de condition de vie de la population de la commune</p>		<p>Les campagnes agro sylvo pastorale sont favorables et cadrent avec les stratégies d'adaptation des ménages</p> <p>La situation socioéconomique et politique permet l'investissement des partenaires technique et financier ainsi que l'état aux collectivités territoriales</p>
<p><b>Objectif spécifique1 :</b> Améliorer la production agro-sylvo-pastorale</p>	<p>Réduction de la période de soudure</p> <p>Niveau de sécurité alimentaire de la population</p> <p>Disponibilité de produits alimentaires</p> <p>Accessibilité aux produits</p>	<p>Rapports annuels de la mairie</p> <p>Etudes spécifiques</p> <p>Enquête légère</p> <p>Rapport</p>	<p>L'adaptation à base communautaire continue de bénéficier de l'adhésion de l'Etat à travers des politiques adaptées et des bailleurs de fonds.</p> <p>Aucune sécheresse ou autre calamité naturelle majeure ne survient durant les 5 prochaines années</p>

	<p>alimentaires</p> <p>Rendement de la productivité animale ;</p> <p>Rendement de la productivité végétale ;</p> <p>Rendement de la productivité sylvicole;</p> <p>Taux de récupération des superficies de terres dégradées</p> <p>Amélioration de la biodiversité</p>	<p>d'activités DDElevage</p> <p>Rapport d'activités DDA</p> <p>Rapport d'activités DDE</p> <p>Rapport d'activités DDE</p>	
<p><b>Objectif spécifique 2 :</b> Améliorer l'accès aux services sociaux de base</p>	<p>Niveau de couverture des services sociaux de base</p> <p>Taux brut de scolarisation</p>	<p>Rapport des services techniques</p>	<p>Le contexte socioéconomique et politique favorise l'investissement de l'état et des partenaires dans ces secteurs</p>

	<p>primaire passe de...% en 2017 à....% en 2021</p> <p>Taux brut de scolarisation secondaire passe de...% en 2017 à....% en 2021</p> <p>Taux brut de scolarisation préscolaire passe de...% en 2017 à....% en 2021</p> <p>Taux de réussite aux examens</p> <p>Rapport filles garçons au primaire passe de...% en 2017 à....% en 2021</p> <p>Evolution du nbre d'adultes alphabétisés</p> <p>Proportions des effectifs ayant suivi avec succès les cycles entiers</p>	<p>Rapport IEPD</p> <p>Rapport DRESS</p> <p>Rapport IEPD</p> <p>Rapport IEPD</p> <p>Rapport IAENF</p> <p>Rapport IAENF</p>	
--	--	--	--

	<p>d'alphabétisation</p> <p>Taux de couverture sanitaire passe de ...en 2017 à ...% en 2021</p> <p>Pourcentage des CSI menant des activités foraines avec PMA maintenu à100%</p> <p>Taux de couverture hydraulique dans les villages rattachés passe de...% en2017 à....%en 2021</p>	<p>Rapport d'activités DDS</p> <p>Rapport d'activités DDS</p> <p>Rapport d'activités DDH</p>	
<p><b>Objectif spécifique 3</b> : Améliorer les cadres de vie des populations et la protection sociale</p>	<p>Diminution de la fréquence des maladies liées à l'hygiène et à l'assainissement</p> <p>Nombre de villages ATPC</p> <p>Niveau d'amélioration des conditions de vie des ménages</p> <p>Réduction du taux de pauvreté dans la</p>	<p>Rapport d'activités DDS</p> <p>Rapport d'activités DDH</p> <p>Rapports INS</p> <p>Rapport SAP</p>	

	commune		
<b>Objectif spécifique 4 :</b> Promouvoir les activités économiques	Revenu des ménages	Rapport des services techniques	
<b>Objectif spécifique5 :</b> Promouvoir la bonne Gouvernance	<p>Accroissement de la transparence dans la gestion des affaires publiques</p> <p>Taux d'amélioration de la participation des citoyens à la vie de la commune</p> <p>Taux de recouvrement des taxes et impôts</p> <p>Taux d'exécution financière du PDC</p> <p>Taux d'exécution physique du PDC</p>	<p>Rapports Commission suivi</p> <p>Rapports Commission suivi</p>	Dysfonctionnement du conseil municipal
<b>Résultats1 :</b> la production agro sylvo pastorale est améliorée dans la commune	amélioration sensibilisation de la végétale	Rapports de suivi des services techniques	

<p>R 2: l'accès aux services sociaux de base est amélioré dans la commune</p> <p>R3: les cadres de vie des populations et la protection sociale sont améliorées</p> <p>R4 : les activités économiques sont développées dans la commune de Azagor</p> <p>R5 : la bonne gouvernance est renforcée dans la</p>	<p>réduction de temps de soudure de 3 à 1 mois</p> <p>hausse de la productivité animale</p> <p>amélioration de la biodiversité dans la commune</p> <p>les indicateurs des secteurs sociaux de base seront fortement améliorés</p> <p>le revenu des ménages et individus ont augment</p> <p>les droits des plus démunies sont totalement respectés dans</p> <p>niveau d'amélioration des conditions de vie des ménages</p> <p>la transparence est accrue</p>	<p>Rapports des évaluations du PIA, PAA et PDC</p>	
---	---	--	--

commune	dans la gestion des affaires publiques		
	nette amélioration de la participation des citoyens à la vie de la commune		
	les élus rendent compte de façon périodique aux citoyens de la gestion de la cité		

Risques : 1.Déficit de communication et de collaboration entre les différents acteurs; 2.Faible adhésion des populations 3.Faible mobilisation des ressources financières 4. Réduction du déversement des eaux usées dans les rues